



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 7 avril 2017 — Vol. 44 N° 121

Interpellation : La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine
délaissées par le gouvernement libéral

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 7 avril 2017 — Vol. 44 N° 121

Table des matières

Exposé du sujet M. Gaétan Lelièvre	1
Réponse du ministre M. Sébastien Proulx	3
Argumentation	4
Conclusions	16
M. Sébastien Proulx	16
M. Gaétan Lelièvre	18

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Sylvain Roy

M. Germain Chevarie

Mme Sylvie D'Amours

Le vendredi 7 avril 2017 — Vol. 44 N° 121

**Interpellation : La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine
délaissées par le gouvernement libéral**

(Dix heures deux minutes)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Gaspé au ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sur le sujet suivant : La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine délaissées par le gouvernement libéral.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par M. Lelièvre (Gaspé); M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par M. Roy (Bonaventure); et M. Laframboise (Blainville) est remplacé par Mme D'Amours (Mirabel).

Le Président (M. Auger) : Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Gaspé aura un temps de parole de 10 minutes, suivi du ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante : d'abord, un député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et un temps de réplique égal au député de Gaspé. Et je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième séries d'intervention.

Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi. Et, compte tenu que nous avons déjà dépassé de trois minutes, je demande le consentement pour poursuivre jusqu'à 12 h 3. Consentement? Consentement. Merci. Sur ce, M. le député de Gaspé, vous avez la parole pour les 10 prochaines minutes.

Exposé du sujet

M. Gaëtan Lelièvre

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. Je tiens à saluer l'ensemble des participants, notamment le ministre responsable de la région, notre collègue des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que notre collègue de la deuxième opposition et, bien sûr, mon collègue le député de Bonaventure, mais aussi souligner la présence de gens de la Gaspésie qui se sont déplacés, une quinzaine de personnes qui ont cru essentiel de se déplacer pour venir nous supporter dans notre interpellation pour faire valoir les priorités de la région. Donc, je remercie les préfets, le préfet de La Haute-Gaspésie, le préfet de La Côte-de-Gaspé, maire de Cloridorme, maire de Marsoui, conseillère municipale de La Martre et plusieurs représentants du dossier du ferroviaire, notamment, ferroviaire, santé et services sociaux, président régional de la centrale des syndicats nationaux. Donc, merci de votre appui.

Écoutez, M. le Président, l'interpellation d'aujourd'hui est vraiment nécessaire, nécessaire parce que la Gaspésie et les Îles se sentent oubliées dans les priorités gouvernementales. Même s'il y a eu quelques annonces récemment un peu plus marquées du côté des Îles-de-la-Madeleine, nous aurons l'occasion de venir appuyer notre collègue des Îles dans les besoins de sa population. On veut être solidaires avec les Madelinots et les Madeliniennes qui font partie de notre région administrative et qui ont notamment des défis au niveau du transport et au niveau de la santé.

Si je reviens sur ce qu'on appelle la péninsule chez nous — hein, les gens du continent, les gens de la péninsule — beaucoup d'enjeux. Écoutez, ce matin, M. le ministre, soyez assuré que ce n'est pas un débat partisan que nous allons faire, mon collègue et moi, en tout cas, de ce côté-ci, ça va être un débat de coeur, un débat de raison pour aider notre région, pour tenter de sensibiliser le gouvernement par l'entremise du ministre responsable de la région aux priorités prioritaires. On est rendus, en Gaspésie puis aux Îles, à parler de priorités prioritaires, tellement on a des dossiers importants. Ce qui ressort comme priorités, c'est la question des transports. La Gaspésie est une région éloignée, mais, de plus en plus, on se demande si nous ne sommes pas une région isolée. Je fais un bref rappel des principaux dossiers.

Le chemin de fer a été acquis par le gouvernement du Québec en 2015, par le ministre des Transports de l'époque, avec un engagement de le remettre en opération. Après plus de deux ans, il n'y a toujours pas d'investissement majeur qui a été apporté au train et L'Amiral, le train touristique L'Amiral à Percé, à Gaspé et Percé, qui relie les croisières internationales, est toujours cloué à la gare depuis sa troisième saison. Le train de Via Rail ne dessert plus la région. Et le train des marchandises, qui a fait l'objet d'un consensus... Les six MRC de la région Gaspésie et les Îles ont reconnu la priorité au transport des marchandises pour répondre notamment aux besoins de l'usine LM Wind Power qui vit une croissance sans précédent, on passe de 200 à 500 emplois, mais la direction générale, la haute direction a été claire, ça prend un service de transport ferroviaire. Ce n'est pas normal de transporter des pales de 48 mètres de long par la route dans une région touristique comme la Gaspésie. La cimenterie de Port-Daniel s'est prononcée également en faveur du

besoin du retour du train des marchandises. Et d'autres entreprises d'importance dans le secteur de Gaspé attendent aussi le retour du train pour annoncer leurs projets de développement. Donc, extrêmement important, le retour du transport par train des marchandises.

Mais aussi il ne faut pas oublier le transport passagers. Même s'il y a eu un consensus dans la région pour prioriser le retour du train des marchandises, n'oublions pas que la Gaspésie a besoin de moyens de transport pour ses passagers, et malheureusement, faute de budget suffisant pour régler les deux modes de transport dans un premier temps, bien, on doit malheureusement, je dis bien malheureusement, prioriser, nous, en Gaspésie. On n'a pas le droit d'avoir des transports des marchandises et des personnes en même temps, il faut prioriser. Pourtant, il y a d'autres régions du Québec qui ne sont pas appelées à faire de tels choix.

Vous savez, le train, c'est important. Pourquoi? Bien, parce que les autres modes de transport sont pratiquement absents. L'avion, 1 000 \$, 1 500 \$, 1 600 \$ un billet d'avion. Une personne qui est allée voir son médecin à la dernière minute à Québec, elle est venue me voir, m'a montré son billet d'avion, 1 640 \$, Gaspé-Québec — est-ce que c'est normal? — pour des raisons médicales. Non, ce n'est pas normal. Quand le gouvernement va-t-il avoir une vision pour développer le service aérien dans les régions, pour connecter les régions avec la balance de la planète en 2017? *National Geographic* a reconnu six reconnaissances internationales à la Gaspésie et aux Îles, les plus beaux bords de mer au monde, un des 10 plus beaux endroits à voir dans le monde. Mais malheureusement, pour se rendre en Gaspésie, pour voir ce beau coin de pays, ça nous prend des modes de transport. L'avion n'est pas abordable. Chez nous, en Gaspésie puis aux Îles, on dit que l'avion, c'est réservé aux fonctionnaires, aux employés de l'État. Pourquoi? Parce qu'ils ne paient pas leurs billets. Mais les gens d'affaires, les touristes, M. et Mme Tout-le-Monde n'ont pas les moyens de prendre l'avion. Ce n'est pas normal en 2017.

Réseau routier. Pas d'avion, pas de train, est-ce qu'on peut avoir un réseau routier en état? 100 kilomètres de réseau routier qui a été fermé dans la Haute-Gaspésie — je vois le préfet, M. Cormier, qui est ici — 100 kilomètres de routes fermées pendant trois jours, des villages enclavés, des communautés qui étaient inquiètes, des gens de La Martre, là, qui n'avaient pas de voie de contournement pendant près de trois jours. Est-ce que c'est une situation normale? Notre route 132, c'est la seule voie de circulation. On a le droit d'avoir au moins une route nationale en bon état. Pourtant, les budgets d'entretien du réseau routier sont passés de 84 millions en 2014 à 48 millions l'an dernier, et à 56 millions cette année. C'est les plus petits budgets d'entretien du réseau routier de l'histoire de la Gaspésie — est-ce que c'est normal? — avec des pareils investissements qui sont dus notamment dans la Haute-Gaspésie pour la route qui a été détruite par les tempêtes en décembre et janvier.

• (10 h 10) •

Au niveau plus global, les coupures dans le développement des régions ont fait extrêmement mal à la région de la Gaspésie. On avait, avant la loi 28, avant la fermeture des CRE et des CLD, un budget de 13,5 millions dans la région. Si on prend la moyenne du budget des CRE des dernières années, avec les coupures des CLD, ça nous donne une enveloppe autour de 13,5 millions par année gérée par les gens du milieu, les organes... pas des instances, pas des structures comme le gouvernement se plaît à dire. Parce que, quand on dit qu'on ferme des structures, ça fait plaisir au monde. Moi, je vous parle d'organes de concertation, M. le ministre, organes de développement. Puis un organe, là, dans le corps humain, c'est essentiel pour la vie du corps humain. Bien, nos organes de développement, nos budgets étaient essentiels pour la vie sociale et économique de la région. Vous avez coupé, M. le ministre, comme responsable de la région... votre gouvernement a accepté de couper de 13,5 à 1,5 million le budget de développement régional de la région. Je comprends, il y a quelques semaines, que vous êtes venu annoncer en privé, aux préfets, cette faible enveloppe. Pourtant, partout ailleurs, on a fait des annonces avec le ministre des Affaires municipales, avec le ministre régional pour annoncer le budget FARR. Mais, devant l'ampleur de la coupure en Gaspésie, l'annonce s'est faite en catimini avec les préfets seulement. Je comprends. 1,5 million pour remplacer 13,5 millions. Moins de 10 %. On peut ajouter l'enveloppe des Îles, disons qu'on monte à 2,5, 2,5 versus 13,5, c'est nettement insuffisant.

La question, M. le ministre, en tout respect, vous êtes le deuxième ministre à être responsable de la région depuis l'arrivée du gouvernement actuel : Avez-vous une vision, votre gouvernement, et avez-vous une volonté, vous, comme ministre responsable de la région, d'aider la région? Ce qu'on veut, c'est des réponses. Il y a plus de la moitié de votre mandat de passé. On sait qu'on se dirige vers une situation qui va nous rapprocher des élections. Moi, je suis rendu, comme député d'opposition, à souhaiter les bonnes nouvelles du gouvernement, parce que je suis prêt à tasser ma partisanerie politique pour prendre le pouls de ma région, prendre l'intérêt de ma région. Puis je souhaite que vous annonciez, dans les prochains mois, des dossiers majeurs pour notre région, notamment au niveau des transports, notamment au niveau du développement social, le développement économique de notre région. Et je serais le premier pour être à côté de vous pour vous féliciter, comme je l'ai fait avec le ministre de la Santé la semaine dernière, quand il est venu annoncer enfin le dossier d'hémodialyse.

Ce matin, c'est vraiment une interpellation qui est très importante. Ce n'est pas pour passer un vendredi à Québec qu'on est ici, là, c'est parce que la Gaspésie a besoin d'un signal clair de la part du gouvernement, à savoir quelle est votre vision, puis quelle est votre volonté, puis quels sont les projets concrets, là, que les gens qui sont ici, dans les estrades, puis les gens qui nous écoutent... Si vous saviez le nombre de personnes qui m'ont dit : Gaétan, on va écouter ça, on a hâte de voir qu'est-ce que le gouvernement va nous répondre.

M. le ministre, la Gaspésie et les Îles fait partie du Québec. On est 1,5 % de la population, mais on a aussi une stratégie d'occupation dynamique des territoires, une politique d'occupation dynamique des territoires qui fait en sorte que l'ensemble des régions ont droit à leur coffre à outils, à leurs outils de développement, notamment leurs moyens de transport.

Vous savez, en terminant, ça prend une volonté, ça commence par une volonté puis une vision, aider une région. Puis je vous invite fortement, à la demande d'ailleurs des préfets, de la table des préfets de la Gaspésie et des Îles, qui vous a

adressé cette demande-là il y a quelques semaines, de prendre le document, hein, la stratégie de développement de la Gaspésie et des Îles, qui a été déposé en 2013 par notre gouvernement et qui malheureusement n'a pas pu être réalisée. On connaît les raisons. Je vous invite à suivre les projets, les dossiers qui sont là-dedans. Puis ce n'est pas le Parti québécois qui les a inventés, ces dossiers-là, en 2013, là, c'est nos gens du milieu, les préfets, les maires, les intervenants socioéconomiques, le communautaire. Ce sont ces gens-là qui nous ont, suite à une vaste consultation que j'ai faite comme ministre régional... on a reçu des demandes du milieu, on les inclut dans notre stratégie de développement de la région, et je demande votre collaboration pour démontrer votre vision et votre volonté de répondre aux besoins, au cri du coeur des Gaspésiens et des Madelinots. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Gaspé. Maintenant, le ministre, pour également 10 minutes. M. le ministre.

Réponse du ministre

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, à mon tour de saluer vous-même et l'équipe de la table, les collègues interpellant et de l'opposition, mon collègue des Îles-de-la-Madeleine qui est avec moi, les gens qui m'accompagnent, les gens qui sont dans nos tribunes également pour nous entendre et ceux qui nous écoutent également.

D'abord, vous rappeler qu'en ce qui me concerne — je comprends qu'on parlera du gouvernement, je vais parler de moi aussi également — depuis ma nomination, le 28 janvier dernier, j'ai eu l'occasion de me rendre à 10 reprises, au moins, en Gaspésie. Je faisais le décompte non pas pour le plaisir, mais pour aujourd'hui, hier, et j'ai plus d'une vingtaine de jours de passés déjà dans la région, ce qui n'est pas banal. J'ai eu l'occasion d'y faire énormément de rencontres, si vous avez l'occasion de voir mon agenda, de toute façon, je peux vous le montrer, à temps plein, si vous voulez, il m'occupe passablement. Mais, quand je suis dans la région, je n'y vais pas non plus pour aller passer du bon temps. J'en passe du bon en rencontre, mais je n'y vais pas pour m'amuser, j'y vais aussi pour travailler et beaucoup pour travailler.

J'ai l'occasion, bien sûr, d'être appuyé par une équipe qui est présente tant en Gaspésie qu'ici, à Québec. Je suis appuyé par des collègues autant du Conseil des ministres que de députés qui ont l'occasion de travailler avec les gens de la Gaspésie également et de s'y rendre. J'ai plusieurs collègues qui vont en Gaspésie également intervenir, faire des annonces, participer à des rencontres. M. le député de Gaspé parlait de l'hémodialyse il y a quelques instants, ce n'est pas anodin. Et c'est normal, ce n'est pas un travail qui a été fait seul, j'ai travaillé avec mon collègue de la Santé. J'ai rencontré les gens localement, j'ai rencontré des gens en attente. J'ai eu l'occasion de m'exprimer aussi sur le sujet, disant qu'il était inconcevable qu'on doive avoir des distances si longues et surtout du temps de déplacement. C'est important pour avoir droit aux traitements.

J'ai souvent eu l'occasion de rencontrer des gens à Québec dans différents dossiers. D'ailleurs, vous parliez, M. le député de Gaspé, de... M. le Président, M. le député de Gaspé parlait de la stratégie d'intervention gouvernementale en Gaspésie, qui, effectivement, va connaître, je vais dire, une révision, une réflexion à l'égard de sa révision pour s'assurer qu'on soit bien enlignés sur des enjeux d'aujourd'hui aussi. Ce n'est pas seulement parce que ça a été demandé, c'est aussi parce que, dans les premières rencontres que j'ai eues avec les préfets, notamment, j'ai mis ça à l'ordre du jour après que nous en avions parlé ensemble, justement, dans une première rencontre.

Alors, dans les faits, ces enjeux-là d'orientation sont à mon ordre du jour, sont à ceux du gouvernement, et il y a un travail qui doit être fait, également, localement. D'ailleurs, les gens qui nous écoutent et les gens de la table des préfets vous le diront, je suis en entente d'un mémoire de leur côté à ce sujet-là.

Je veux — et on aura la chance d'en parler durant l'interpellation également — parler des transports, parce que vous avez tout à fait raison que c'est un point extrêmement important. Je pense avoir fait la démonstration que j'étais aussi en attente du ministère des Transports que vous l'êtes. Je pense l'avoir exprimé assez clairement également. En même temps, je suis obligé de recommencer un peu ce que je dis à chaque fois en disant que... Vous dites qu'il n'y a pas d'investissement important qui a été fait sur le chemin de fer depuis l'acquisition. D'abord, vous rappeler que l'ensemble des créanciers ont été payés. Le jour où le gouvernement du Québec a acheté le train, là, il ne l'a pas fait pour lui, il l'a fait pour la Gaspésie. Et, dans ce contexte-là, ceux qui devaient être payés l'ont été. Alors, il y a des gens contents, je le sais.

Deuxièmement, il y a eu des sommes pour maintenir son entretien. Vous me dites : Ce n'est pas suffisant. Je l'entends. Il y a quand même une annonce qui aurait dû être faite, qui aurait pu être faite à l'hiver dernier, qui avait des sommes importantes et qui nous plaçait dans un plan de développement par étapes, qui, à mon avis et à mon sens, aurait pu faire le premier bout de chemin dont vous parlez. Alors, dans la mesure où... et là je peux sortir nombre de citations, d'exemples, de communiqués, et autres rencontres qui disent : Un jour ou l'autre, ça nous prenait des passagers, ensuite des passagers en deuxième temps, des marchandises tout le temps. On a eu un changement dans le consensus, ce qui nous a amenés à devoir retourner au ministère des Transports faire des analyses. Ce n'est pas de ma faute s'il faut retourner faire des analyses. C'est tant mieux si on doit faire analyses. C'est n'est pas sur mon contrôle quand les analyses vont se terminer. C'est peut-être tant mieux aussi, parce que, dans les faits, à moins que quelqu'un ici soit un spécialiste des analyses de chemins de fer, moi, je n'en suis pas, il faut que ce soit fait par les gens qui doivent le faire. Et, dans ce contexte-là, dès que nous aurons ces résultats-là, je pense qu'on aura l'occasion de discuter ensemble de ce qui sera le mieux pour le chemin de fer.

Je voulais parler également de... et, dans les remarques préliminaires, M. le Président, parler, bien sûr, des enjeux plus globaux qui touchent également la région, mais l'ensemble des régions. Vous avez parlé du transport dans son sens

large. On pourra peut-être parler de transport aérien, tout à l'heure, qui ne touche pas que la Gaspésie, qui touche les îles, qui touche la Côte-Nord, qui touche l'Abitibi. J'en suis, je le fais, le tour. Alors, je le prends, l'avion, je le vois comment ça se passe.

On pourrait aussi parler de la main-d'oeuvre, de l'adéquation, de la difficulté à avoir des gens prêts à travailler dans des emplois qualifiés, alors qu'il y a des gens disponibles mais qui n'ont pas les qualifications. Il y a un enjeu. Et là j'en suis, j'en parle régulièrement, ça fait partie de mes missions comme ministre, notamment, de l'Éducation. Alors, dans ce contexte-là, moi, je suis bien prêt à parler de tout ça, parce qu'il faut trouver des solutions autant à la démographie qu'à la diplomation, qu'à l'adéquation entre la formation et l'emploi.

On pourra peut-être parler également de Percé un peu. Je pense que, là-dessus, vous serez d'accord avec moi que le processus va bien, que les discussions sont toujours adéquates, que les rencontres se font, que les sommes sont au rendez-vous, que les appréhensions que vous aviez, notamment, à l'égard des discussions avec le fédéral sont en cours. Alors, peut-être qu'on aura l'occasion d'en parler plus longuement. Mais, là-dessus, je pense qu'il n'y a pas de défaut, ni de notre part ni des gens qui travaillent avec nous. Il n'y a que des bonnes nouvelles qui se succèdent pour en arriver là où on veut arriver, c'est-à-dire d'être en mesure de réhabiliter le site, bien entendu, mais ensuite d'avoir cette saison touristique, comme nous l'avons dit.

• (10 h 20) •

Et, bien, écoutez, moi, je veux prendre l'occasion, au cours de l'interpellation aussi, pour rappeler, M. le Président, plusieurs de nos investissements, bien entendu, parler des priorités.

Ce que je pourrais peut-être faire maintenant, c'est parler de la concertation régionale — je vais appeler ça ainsi — parce que je suis allé, c'est vrai, avec le sous-ministre des Affaires municipales, rencontrer la table des préfets élargie. Ça ne s'est pas fait en cachette, là, il y avait pas mal de monde. Il n'y a pas eu un processus différent de ce qui se fait ailleurs, ça s'est fait de la même façon. Il n'y a pas eu de montant confirmé, en passant, comme ça s'est fait ailleurs. Mon collègue ministre des Affaires municipales n'était pas là — parce que j'avais l'impression que vous me le reprochiez — il était en même temps dans une autre région. Il n'a pas, lui non plus, la capacité d'être à deux endroits en même temps.

Ça a été une rencontre très intéressante, ça a été une rencontre qui nous a permis de se rappeler qu'il faut aussi, localement, trouver des consensus régionaux. Il y a des gens qui évoquaient même... comment je vais faire, moi, ou comment on va faire, nous, à l'intérieur de notre région, MRC contre MRC, pour y définir des priorités sans se désavantager? C'est ça, une concertation régionale. C'est ça, notre responsabilité, comme élus, de devoir, dans certains cas, faire des arbitrages, pousser ses priorités, établir des consensus et faire en sorte que les choses puissent se développer.

Alors, j'entends ce que vous dites à l'égard de la concertation des structures et des organes. Moi, j'ai la chance de parler avec beaucoup de collègues, j'ai la chance de voir beaucoup de régions, j'ai la chance de voyager pas mal dans le Québec, et c'est clair que ce n'est pas partout pareil, et c'est tant mieux, chacun ses façons de faire, chacun son historique, mais il n'en demeure pas moins que la prise en charge à l'intérieur des outils que nous offrons est possible, que les consensus à l'intérieur des outils que nous offrons sont possibles et même souhaitables, et qu'à la fin de la journée la réalité, c'est la suivante : lorsqu'un projet sera déposé dans le fonds FARR par exemple, c'est parce que la région nous l'aura déterminé, et le gouvernement va l'appuyer, va le mettre en oeuvre. Alors, dans le contexte actuel, c'est difficile... c'est toujours difficile pour moi de réconcilier une demande, de dire : Laissez-nous faire nos affaires, mais, en même temps, vous m'avez enlevé tous mes outils, maintenant, je ne suis plus capable de construire mes affaires. Il y a une réalité là-dedans. Oui, les choses changent, oui, les structures sont moins nombreuses, et c'est tant mieux, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a de l'espace pour de la collaboration et de la concertation dans les régions, et ce n'est pas vrai que, parce que les CRE ne sont plus, que l'ensemble de l'argent qui transitait par les CRE n'est plus disponible. Dire cela, c'est dire une fausseté.

Alors, dans le contexte actuel, j'aurai l'occasion, j'imagine, d'échanger avec les collègues, et mon collègue de la Gaspésie... mon collègue des Îles-de-la-Madeleine, pardon, M. le Président, sera avec moi pour parler de sujets qui lui sont chers, puisqu'il est adjoint parlementaire aux pêches, notamment, et d'affaires maritimes, qui sont très présentes en Gaspésie. Merci.

Argumentation

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant débiter les échanges. M. le député de Gaspé, pour... M. le député de Bonaventure, avec plaisir. Cinq minutes, maximum.

M. Roy : Cinq minutes. Merci, M. le Président. Écoutez, je vais dire comme mon grand-père disait : Je vais prendre mon coeur puis je vais le mettre dans ma poche d'en arrière 30 secondes.

Je vais exprimer une situation, les gens chez nous sont révoltés, révoltés par une attitude qu'ils trouvent méprisante. Ils se sentent traités comme des citoyens de seconde zone, O.K., dans un contexte où votre gouvernement protège une classe opulente, qu'on appelle les «corporate bums», avec des salaires qui se donnent qui sont scandaleux.

Écoutez, deux ministres sont venus mardi à Carleton. Et là les journalistes ont dit : Il va y avoir une belle annonce. Et qu'est-ce qu'on a annoncé? Un bar rayé de plus pour la pêche puis un budget pour le saumon. Et les gens ont été... il y a eu une stupéfaction, parce qu'on s'attendait à des grandes annonces. Non, rien. Comme si on essayait d'acheter les Gaspésiens temporairement avec un potentiel de pêche. C'est correct, j'ai vendu le projet au ministre Forêts, Faune et Parcs, qui ne connaissait pas le bar rayé... est venu l'annoncer avec le ministre responsable de la région en Gaspésie, sans inviter le député de Bonaventure et porte-parole de la faune. Il faut le faire. À quelque part, c'est un peu une forme de mépris par rapport à la démocratie.

Les Gaspésiens, là, je vais vous le dire, ce sont des gens ambitieux, courageux, entrepreneurs puis déterminés, puis ils méritent d'être écoutés, et ils ont droit à leur développement.

Vous avez parlé de consensus, vous l'avez dit à peu près 10 fois, M. le ministre. Écoutez, quand vous avez détruit les structures de concertation, qu'est-ce que ça a créé? Une division entre les élus. C'est sûr, les enjeux ne sont pas les mêmes. Et ça prend une structure, un organisme qui permet une concertation pour arriver d'une voix forte, unie. Mais ce que vous avez fait, c'est exactement le contraire, vous avez divisé les élus entre eux pour régner. Et là vous leur mettez la balle sur le dos pour nous dire que, s'il n'y a pas de consensus, on n'ira pas de l'avant avec les grands projets de développement?

Je vais vous dire, M. le ministre, il y a un consensus par rapport au train. Il n'y a personne qui s'y oppose. Et vous dites que, bon, les élus ont changé d'enjeu, d'idée, on était sur le train passager jusqu'à New Carlisle, c'est là, on change, le train de marchandises. Bien, écoutez, ce qu'on veut, c'est le train, puis on veut le train de marchandises et de passagers, ce n'est pas compliqué.

En 2017, là, une région comme la Gaspésie qui n'a pas accès au train, écoutez, on va où, là? Pour le développement économique, c'est essentiel, notre développement social, pour assurer de la mobilité. On est dans le monde de l'accélération des transports puis de la vitesse dans un contexte où, nous, on est, je dirais, stérilisés dans notre capacité de développement et, je dirais, de déploiement de qui nous sommes en tant qu'entrepreneurs pour nos étudiants, pour toutes les entreprises qui veulent se développer.

Écoutez, tu sais, Ciment McInnis, là, puis LM Wind Power, à Gaspé, là, ce sont de grandes entreprises qui ont un potentiel de développement extraordinaire. Mais là qu'est-ce qu'on voit dans un article du jeudi 30 mars 2017? *Le train n'est pas essentiel au développement des entreprises gaspésiennes, selon le ministre des Finances*. Bien, je suis désolé, là, mais je pense que — et là je vais faire une boutade — si le ministre croit que le train n'est pas essentiel au développement de la Gaspésie, bien, je pense que le ministre n'est pas essentiel non plus, parce qu'il n'a pas compris nos enjeux, puis notre réalité, et nos besoins, qui ne sont pas différents des autres régions du Québec. Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone, nous avons droit à notre développement. Et il va falloir arrêter de structurer, je dirais, de la chicane entre les élus pour leur mettre sur les épaules le fait qu'il n'y a pas de consensus. Ça, c'est évident.

Autre article, 16 février 2017, *Avenir du rail : quand les ministres désinforment*. Pas drôle, celle-là, là, hein, ce n'est pas drôle. Et là vous nous dites : Il faut aller voir le ministère des Transports, on attend du ministère des Transports les évaluations. Ce n'est pas compliqué, allez les demander. Faites votre travail, défendez-nous. On le mérite au même titre que les autres régions du Québec. Donc, le dossier du train, c'est une priorité, c'est... Puis il y a un consensus. Ne venez pas nous dire qu'il n'y a pas de consensus, il y a un consensus, tout le monde le veut. On attend les réponses.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Bonaventure. M. le ministre, pour également cinq minutes.

M. Proulx : Oui. Merci, M. le Président. Concernant l'annonce du bar rayé et du saumon, vérification faite, vous étiez invité. Moi, je n'ai jamais, jamais, jamais fait une annonce dans mes missions sans qu'un député de l'opposition ait été invité. Non, mais c'est parce que dire n'importe quoi, ça ne marche pas non plus, là. Je veux dire, vous étiez... J'ai rencontré votre attaché sur place. Il m'a serré la main, il m'a dit bonjour. J'ai dit : Vous allez m'excuser de passer outre le protocole, tu diras bonjour à Sylvain. Alors, ça, c'est... Je veux bien, là, mais, si vous n'étiez pas invité, je m'en excuse et je fais une vérification. On me dit que vous l'étiez. Alors, je veux juste m'assurer que ce ne soit pas dit comme ça, parce que je ne fais pas ça, ni en Gaspésie, ni ailleurs dans l'ensemble du Québec. Vous pouvez en parler à tous vos caucus et à mes collègues. Je dois être exemplaire à ce sujet-là. Mais l'annonce n'était pas sous ma responsabilité, alors on fera les vérifications. Mais, moi, on me dit que vous l'étiez, je voulais m'en assurer que vous le sachiez.

Deuxièmement, concernant le train, il y a une réalité avec le train... Et moi, je suis du même avis que vous et du même avis que tout le monde qui nous écoute : c'est important, le train, c'est important pour la Gaspésie, le train. On ne l'a pas acheté pour le démanteler en planches de 8 pieds, là. La réalité, c'est qu'on a acquis le train pour qu'il puisse demeurer en Gaspésie, pour que le train soit utilisé par les Gaspésiens et par les Québécois. Et moi, j'ai toujours cru, et je le crois encore aujourd'hui, que la finalité, là, c'est que, oui, les marchandises pourront l'utiliser, mais aussi des passagers. Moi, je crois ça, là. Il y a un enjeu de mobilité en Gaspésie. Puis on n'est quand même pas pour, dans nos plans de développement, faire en sorte de se priver de notre capacité de transporter des gens pour y entrer, pour en sortir. Ça, pour moi, là, c'est essentiel.

• (10 h 30) •

Là où je dis que le consensus a changé — et je pense qu'on pourrait ressortir l'ensemble des pétitions, des demandes, des discussions, des articles, on pourrait faire la revue de presse tant qu'on veut, là : jusqu'à l'automne dernier, là, tout le monde savait qu'on y allait par section, par étape, puis qu'on ne pouvait pas faire ça d'un coup. Alors, s'il y a quelqu'un qui pense, ici, là, que le gouvernement a annoncé que le train... tout d'un coup, était pour l'annoncer du début jusqu'à la fin sans prendre en compte les difficultés puis c'était pour être dans un seul appel de projet, je ne pense pas que ça a été dit. Si ça a été dit, corrigez-moi. Je ne pense pas que c'est le cas. Alors, dans ce contexte-là, on a parlé d'y aller par étapes, puis on part de la Matapédia, puis on tourne, puis on monte. Dans le contexte où nous étions prêts à faire cette annonce-là pour des marchandises et des passagers, on n'arrêtait pas loin de Caplan. On voulait se rendre à New Carlisle. Ça, c'est le projet que nous avions. Pour moi, c'est logique, c'est comme ça qu'on s'en va.

Alors, cette annonce-là, elle n'est pas faite. Elle n'est pas faite pourquoi? Parce qu'on nous a dit... Et là il y a eu des demandes, j'ai parlé avec vous puis avec votre collègue de Gaspé, on a eu les préfets qui nous ont dit : Non, non, non, ce n'est pas ça qu'on veut. Puis, en passant, j'étais là, moi, à une rencontre des préfets où ils ne s'entendaient pas. Je ne leur reproche pas, là. Je ne suis pas toujours d'accord, moi non plus, avec mes collègues, là. Mais, je veux dire, je suis capable de constater, quand je vais dans une rencontre, que ce n'est pas toujours clair que tout le monde s'entend sur le point.

Tout le monde s'entend sur le fait qu'il faut investir sur le rail. Tout le monde s'entend sur le fait qu'il faut, à terme, avoir un rail qui est fonctionnel. Tout le monde s'entend sur le fait qu'il faut être capable de l'utiliser pour nos entreprises et, à terme, nos passagers. Ça, je le sais. Mais il faut être capable de prioriser, c'est ce qu'a dit le député de Gaspé.

Et, dans ce contexte-là, là, moi, je suis tout à fait d'accord qu'il faut être capable de dire : Bien, donnons-nous, là, un plan. Qu'est-ce que ça veut dire, à terme, l'ensemble des tronçons, étape par étape, jusqu'à New Carlisle ou à Caplan, Caplan jusqu'à L'Anse-à-Beaufils, de L'Anse-à-Beaufils jusqu'à Gaspé, qu'est-ce que ça veut dire en matière d'investissement? Je ne suis pas en mesure maintenant de donner ces informations-là, pas parce que je ne vais pas les chercher, pas parce que je n'ai pas traversé la rue pour aller les chercher, pas parce que je ne connais pas le numéro de téléphone, parce que les analyses ne sont pas complétées. Alors, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus que : Je ne suis pas en mesure de le dire maintenant?

Ce que je sais, par exemple, c'est que, pour faire ce qu'on souhaitait faire, ce qui était le consensus jusqu'à l'automne, ça coûte à peu près 50 millions, c'est ce qu'on avait dans nos cartons, puis on pouvait se rendre là où je vous ai dit. Alors, si quelqu'un me dit : M. Proulx, au moins, faites cette annonce-là, je vais retourner... M. Proulx... M. le ministre, je m'excuse, on n'aime pas ça parler de nous à la troisième personne. Si quelqu'un me dit : Écoute, pourrais-tu, s'il te plaît, reconsidérer cette décision-là puis faites-la, cette annonce-là, je vais retourner voir mes collègues. Je vais y aller.

Mais ce que j'ai entendu et ce que j'ai compris, ce que j'ai accepté, en respect pour les élus et pour les gens de la Gaspésie, c'est que vous souhaitiez que, pour les sommes que nous avons de disponibles, qu'on puisse faire le plus long tronçon possible, et ça, j'en suis. Alors, c'est dans ce contexte-là que nous sommes. Alors, ces semaines-là, je ne les souhaite pas, moi, attendre. Je souhaite que ce soit dans l'action qu'on se trouve. La réalité, c'est la suivante, et là il me reste quatre secondes pour exprimer que, quand j'aurai les informations, je vais y aller vous les annoncer.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Désolé. M. le député des Îles, pour cinq minutes également maximum.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. D'abord, permettez-moi de vous saluer, ainsi que votre équipe, saluer mes collègues de la première opposition, également la collègue de la deuxième opposition, M. le ministre et tout le personnel ici. J'aimerais saluer les Madelinots qui nous écoutent également, les Gaspésiens qui nous écoutent et qui... ceux qui sont présents actuellement sur la galerie.

J'aimerais revenir, dans un premier temps, avec la déclaration préliminaire du député de Gaspé, dont j'apprécie sa grande sensibilité envers les Madelinots et envers les Îles, et je pense que c'est tout à votre honneur et je vous en remercie.

Mais, en tout respect, je ne partage pas votre opinion sur une partie de votre déclaration, par rapport à ce que les Îles aient été oubliées par le présent gouvernement. Bien au contraire, même si tout n'est pas parfait, le gouvernement du Québec, actuellement, le gouvernement libéral a posé des gestes significatifs et des gestes extrêmement importants, et je pourrais qualifier d'historiques, avec le décret sur la reconnaissance de l'insularité et le statut particulier des Îles-de-la-Madeleine, un décret qui a été adopté le 4 de mai, et donc qui a été annoncé le 6 de mai 2016 aux Îles-de-la-Madeleine par le ministre de la région et également par le premier ministre du Québec. Un décret majeur, un décret qui est important. Je le qualifie d'historique, et ce n'est pas gonfler les mots.

Les Îles sont en plein centre du golfe du Saint-Laurent, sans lien terrestre vers le continent. Mon collègue de la Gaspésie évoquait les problématiques du transport aérien. Nous, il y a des problématiques de transport aérien, mais également maritime aussi. Et, pour un Madelinot, pour avoir accès au continent, c'est cinq heures de bateau, traverser deux provinces, l'Île-du-Prince-Édouard et également le Nouveau-Brunswick, pour se retrouver au Témiscouata, au Québec. Alors, vous voyez que le défi est quotidien dans à peu près tous les secteurs de la vie d'un Madelinot et d'une Madelinienne. Que ce soit sur le plan social, économique, de la santé, de l'éducation, culturel, municipal, il y a des impacts à ce facteur insulaire là.

Et on a, depuis des vingtaines d'années, aux Îles-de-la-Madeleine... on essayait d'avoir quelque chose, là, qui allait encadrer... Selon l'expression populaire, on disait toujours : Les Îles, ce n'est pas pareil. On n'avait jamais été en mesure de le qualifier avec une position gouvernementale qui allait apporter des choses très concrètes. Et vous avez été témoins, durant le discours du budget du ministre des Finances, que les Îles-de-la-Madeleine ont eu trois mesures extrêmement importantes, qui vont avoir des impacts non seulement en 2017-2018, mais pour l'avenir des Îles-de-la-Madeleine, pour la population actuelle et pour la jeunesse. Et d'ailleurs, le journal *Le Radar* qualifiait... C'est la première page du journal local. Puis là ce n'est pas nous qui le dit. Il mentionne : «L'insularité nordique, c'est payant.» Et, effectivement, c'est majeur.

Et, en ce qui concerne la présence... et aux investissements, il y a eu des investissements, aux Îles, constants. Depuis avril 2014, c'est plus de 40 millions qui ont été investis aux Îles, sans compter le décret sur l'insularité, une moyenne d'un ministre par mois aux Îles-de-la-Madeleine. Et là où je rejoins mes collègues de la Gaspésie... C'est effectivement vrai que le transport, l'accessibilité au continent, l'accessibilité aux centres urbains pour les activités importantes de la vie quotidienne, ça prend une organisation, au niveau du transport, extrêmement fonctionnelle et adéquate.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député des Îles. Maintenant, pour encore cinq minutes, M. le député de Bonaventure.

M. Roy : Merci, M. le Président. Juste pour clore sur le dossier du train, il n'en demeure pas moins que, si nous avons juste 1 % du budget du REM, à Montréal, là, bien, peut-être qu'on pourrait se développer comme il faut puis avoir accès à un moyen de transport qui fait de l'allure.

Créneau éolien. Bon, c'est un créneau, bon, qui a débuté en Gaspésie et qui, selon nous... puis qui venait d'une volonté gouvernementale du Parti québécois, à l'époque, et qui est un créneau qui était porteur d'avenir, qui était porteur,

je dirais, de diversification du portefeuille énergétique des Québécois, et qui a été abandonné, d'une certaine manière. Encore une fois, on a un exemple ici de déconstruction d'un secteur d'activité économique.

Le créneau éolien, là, ou la filière éolienne, c'est 1 200 emplois. C'étaient 1 200 emplois en Gaspésie puis en Matanie, 4 000 au Québec. Et on sait que, dans votre politique énergétique, vous voulez construire d'autres barrages hydroélectriques. Très intéressant. Par contre, ce qu'on sait, c'est qu'actuellement des barrages hydroélectriques vont produire de l'énergie à 0,08 \$ ou 0,09 \$ le kilowatt, et la filière éolienne, maintenant, est capable de la fournir à 0,063 \$.

Une voix : ...

• (10 h 40) •

M. Roy : Et mon collègue me souffle à l'oreille : 0,055 \$. Donc, extrêmement concurrentiel. Belle expertise de développée au Québec, on est en demande, nos produits sont reconnus au niveau mondial, mais c'est un créneau gaspésien. Et là on ne comprend pas, on ne comprend vraiment pas où est-ce que vous allez. Vous êtes prêts à faire des barrages hydroélectriques à 0,08 \$, 0,09 \$ le kilowatt quand, dans un contexte où on est capables de fournir l'énergie éolienne à 0,055 \$ ou 0,06 \$ le kilowatt... donc là, on a une problématique. Puis vous avez dit à l'industrie éolienne : Regardez, on ne fera plus de projet de développement éolien, mais essayez de développer, essayez de développer des marchés extérieurs.

LM Wind Power le fait, ils ont développé un marché, mais ils n'ont pas de moyen de transport, on revient encore au train. Ils ne sont pas capables de fournir... Écoutez, pour leur rentabilité, leur survie, de poursuivre du transport par camion et transférer sur le train à New Richmond, ça implique une augmentation de coûts significative qui met en péril la rentabilité de l'entreprise, la survie de centaines d'emplois en Gaspésie, ça, c'est clair et net, encore un enjeu. Donc, en plus d'avoir abandonné la filière éolienne, d'avoir dit aux acteurs : Trouvez-vous des marchés extérieurs, vous ne leur donnez pas les moyens de survivre et de pérenniser.

J'aimerais aussi vous entendre, M. le ministre, sur un modèle d'affaires, là, qui est unique, qui a été développé en Gaspésie, qu'on appelle l'éolien communautaire. Bien, ce que ça veut dire, l'éolien communautaire, c'est que nos municipalités, nos MRC sont actionnaires de parcs d'éoliens. En Gaspésie, là, on parle de 3 millions de dollars de retombées pour les municipalités, c'est extrêmement important. Et on aimerait savoir si vous êtes en accord avec ce modèle d'affaires là, si vous considérez que ça peut être porteur de développement régional, et si vous allez faire pression sur le ministre de l'Énergie pour faire valoir un modèle d'affaires qui correspond aux besoins des communautés, et si vous allez aussi intervenir pour développer la filière éolienne, qui est un créneau de chez nous, qui mérite d'être soutenue, et de ne pas strictement favoriser un projet hydroélectrique qui va coûter des milliards de dollars, sans parler des dépassements de coûts, dans un contexte où les prix de construction, je dirais, des éoliennes, diminuent, et où ça vient diminuer aussi des coûts de l'énergie.

Donc, écoutez, la balle est dans votre camp, je pense que vous avez l'opportunité de donner un signal positif aux Gaspésiens et de dire que vous croyez au créneau éolien et à l'éolien communautaire.

Le Président (M. Auger) : Merci. Donc, toujours pour cinq minutes, M. le ministre.

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, effectivement, le collègue a tout à fait raison sur l'importance de l'éolien dans l'économie gaspésienne, mais aussi dans l'économie québécoise, je pense qu'il faut reconnaître toutes les avancées qui ont été faites. Il donnait tout à l'heure des coûts d'exploitation; c'est assez extraordinaire de voir comment, en peu de temps, quand même, on a été en mesure d'abaisser ces coûts-là. Et il faut reconnaître tout le talent des gens qui y ont travaillé.

Je veux peut-être parler, quelques instants, de LM Wind Power, parce que vous avez parlé de l'entreprise et de la nécessité d'utiliser le train. Pour faire un débat d'interprétation... surtout ne pas inclure dans nos débats une entreprise qui n'est pas là pour en parler, mais j'ai souvent quand même l'occasion, par l'entremise des gens avec qui je travaille et moi-même, la chance d'avoir de leurs nouvelles, de me tenir informé, de prendre des informations, de suivre mes dossiers, et je l'entends, l'avantage du train pour eux. Je ne veux pas quand même qu'on dise qu'aujourd'hui c'est ce qui va empêcher d'embaucher, de faire les contrats qui sont actuellement sur leur table de travail. Il faut juste être en mesure de dire les choses telles qu'elles sont. C'est un peu de prudence, ce à quoi je nous appelle.

Deuxièmement, vous avez raison, c'est 1 200 emplois en Gaspésie, c'est tout près de 5 000 dans tout le Québec, là, c'est important. C'est vrai que, dans le cadre des choix qui ont été faits par le gouvernement, il y aura de prochains appels de projets une fois les surplus... ou lorsqu'on aura une demande plus importante en matière d'électricité dans la demande intérieure. C'est comme ça que ça a été présenté par mon collègue, ce qui a fait en sorte, dans le fond, qu'en travaillant avec les gens de l'éolien on leur a dit : Écoutez, il y a de la place pour vous à l'exportation. L'information que j'en ai, puis pour parler à des gens, puis je comprends que vous êtes encore plus branchés que moi sur eux au quotidien, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a plusieurs succès, je pense, et perspectives intéressantes en matière d'exportation.

Le Nord-Est américain est un milieu qui est propice à ce développement-là. On est dans un contexte qui est différent, parce que chaque industrie vit des contextes économiques différents, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des projets dans l'avenir. La préoccupation qu'on doit... avoir, pardon, vous, nous et tous ceux qui s'intéressent à la chose, et qui ont à cœur les emplois et l'économie locale, c'est de se dire : Il ne faut que notre filière, notre force économique en éolien cesse d'être ce qu'elle est dans l'intervalle du temps où viendra des projets supplémentaires. Alors, ça, là-dessus, je l'entends, j'ai cette préoccupation-là. Vous me demandiez de donner ce signal-là. Elle est bel et bien présente, elle est au cœur des discussions que nous avons, notamment dans la mesure où, aujourd'hui... Et, quand il y a eu des enjeux d'acceptabilité sociale dans l'ensemble du Québec, ce n'était pas à l'encontre des emplois et des employés, c'est parce qu'un kilowattheure coûtait beaucoup plus cher que construit, et fabriqué, et développé autrement. Et là je l'entends, cette compétitivité-là, je la vois, on me la représente régulièrement.

Je vais parler quelques instants et vous dire que, dans le cas LM Wind Power, quand même, là, on les a supportés de manière importante. Il y a une aide financière de 5,7 millions de dollars qui ont été versée à l'entreprise. Le collègue de Gaspé était là, de mémoire, avec nous à ce moment-là, avec des collègues. Mais je pense que ça a été extrêmement bien accueilli. C'est toujours renversant de voir que l'entreprise est aujourd'hui dans l'obligation de mettre de la publicité à l'extérieur de la Gaspésie pour des emplois locaux.

Ce n'est pas la seule dans cette situation-là. Moi, je viens d'une région où, Marmen, dans le passé, pas seulement pour son établissement dans le Bas-Saint-Laurent, à l'entrée de la Gaspésie, mais aussi ses établissements que le président de notre commission, ce matin, d'interpellation connaît bien, aussi en Mauricie... Il y a des réalités comme celles-là où, là, ça revient à ce que je disais tout à l'heure : Il y a une question d'adéquation entre la formation et l'emploi. Écoutez, il y a 370 personnes qui travaillent chez LM aujourd'hui, à peu près, on va monter à près de 500. Ça va être un magnifique succès.

Je veux parler quelques instants, parce qu'il me reste peu de temps, de l'éolien communautaire, pour vous dire que c'est effectivement un modèle de développement extrêmement intéressant. Je le vois, je l'entends, je peux constater, moi aussi, les retombées lorsque j'ai la chance de parler avec les élus. Ils nous en parlent. Et, à moins de me tromper, j'ai l'impression qu'il y a encore des projets sur la table avec mon collègue des Ressources naturelles au Québec.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. M. le député des Îles, toujours cinq minutes.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Bien sûr que, pour l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, il faut tenter, au maximum, d'avoir une bonne diversification de nos secteurs économiques, et l'éolien en fait partie, tout comme le tourisme, la forêt, l'agriculture, les pêches, bien sûr, la mariculture. Et il faut se donner également les outils pour réaliser nos ambitions en termes de diversification économique.

Il y a, entre autres, une ressource dont mes collègues n'ont pas mentionnée, puis je pense que c'est important de le mentionner, c'est la zone industrialo-portuaire qui a été annoncée pour Gaspé. Je pense que ça fait partie, là aussi, des moyens ou des ressources qui vont augmenter les différentes possibilités de développement régional, comme l'a mentionné le député de Bonaventure. Les ZIP, comme on les appelle, c'est la mise en commun de différentes ressources pour vraiment créer une synergie, et c'est l'intermodalité au niveau des transports. Et ça va toucher, évidemment, dans sa vitesse de croisière ou dans son plan et développement, les services portuaires, l'éolien, le train, la pêche, la transformation.

• (10 h 50) •

Et, par rapport à la pêche, ça me permet d'en parler un peu, parce que le gouvernement a été extrêmement présent dans le secteur des pêches et de la mariculture pour les Îles-de-la-Madeleine et pour la Gaspésie dans son ensemble. Et j'ai beau essayer de retracer des problématiques importantes dans les pêches qu'on n'a pas résolues pour la Gaspésie et les Îles... d'ailleurs j'ai travaillé assez régulièrement avec le député de Gaspé sur certains dossiers qui posaient des petites problématiques, mais on a toujours réussi à passer au travers.

Bien sûr, il y a eu des problèmes sur le plan de la pêche en termes de négociation entre les prix des produits marins au débarquement et les acquéreurs ou les entrepreneurs au niveau de la transformation, mais la pêche pour la Gaspésie et les Îles et l'aquaculture a été réellement soutenue puis à juste titre également, parce qu'on a des produits vedettes pour la Gaspésie et les Îles. M. le Président, je sais que vous appréciez particulièrement le crabe, alors le crabe en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, un excellent produit, des eaux saines, froides avec un environnement non pollué, alors des produits de qualité qui en ressortent. Donc, nos produits vedettes, le homard, le crabe, la crevette, des produits évidemment très appréciés sur le plan local et sur le plan national pour l'ensemble du Québec et du Canada, mais également à l'international. Et, à l'international, ce qui est intéressant, c'est que, de plus en plus, nos produits sont écocertifiés, et le consommateur recherche la traçabilité du produit, et la qualité, et l'écocertification. Donc, on est bien situés par rapport à ces éléments-là, et nos produits, bien qu'on n'a pas nécessairement des volumes extraordinaires pour aller sur le marché international, notre qualité de produits nous permet d'en tirer une plus-value assez intéressante.

Et j'aimerais mettre un peu en lumière, si j'ai assez de temps, pour prendre une année financière à la fois, puis vous faire la démonstration... j'ai l'impression que je n'aurai pas assez de temps, mais je vais essayer de le passer rapidement. Je regarde du 1er avril 2014 au 31 mars 2015, au niveau des flottes de la pêche, huit interventions pour une aide financière à la relève autant en Gaspésie qu'aux Îles-de-la-Madeleine, 63 interventions sous forme de garantie de prêt pour un total de 20 millions de dollars. Ça, c'est du 1er avril 2014 au 31 mars 2015. On a investi, en recherche et en développement, au niveau des initiatives collectives, dans la transformation, M. le Président, 32 projets qui ont été supportés et soutenus, pour un total de 3,4 millions...

Le Président (M. Auger) : Désolé. Merci, M. le député. C'est tout le temps que nous avons. Nous allons maintenant poursuivre, pardon, avec le deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Mirabel.

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Permettez-moi de saluer M. le ministre, mes collègues députés ainsi que leurs employés, et les gens qui nous accompagnent ici aujourd'hui.

D'entrée de jeu, j'aimerais rappeler le rôle fondamental des députés, soit celui de la représentation. L'épinglette que vous voyez ici, là, c'est le symbole de ce privilège. En tant qu'élue, j'ai le devoir de représenter, oui, mes citoyens de Mirabel, mais également tous les Québécois et les Québécoises. De plus, je joue un rôle de porte-parole au sein de ma formation politique, porte-parole responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-les Îles. Ça, M. le Président, ça veut dire que j'ai à coeur les intérêts de cette région du Québec, et que moi aussi, j'ai le privilège de porter leurs voix, des gens de ce coin-là. À ces gens-là qui travaillent extrêmement fort et qui sont fiers, je leur dis que, moi aussi, je travaille pour vous et que je suis fière de le faire. Je n'ai peut-être pas l'accent du coin, mais j'ai la région dans mon coeur. Ceci

étant, j'aimerais féliciter le député des Îles, car, depuis 1962, là, il y a une alternance les deux partis, puis passer un décret sur l'insularité, oui, eh bien, je pense qu'il était temps.

Le dossier du prolongement de la piste de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine traîne depuis 25 ans. La communauté locale est en faveur de l'allongement de la piste. Les gens savent et constatent qu'une piste d'atterrissage est un service essentiel. Pourquoi l'archipel isolé? M. le Président, on se souviendra longtemps de la tragédie aérienne qui a coûté la vie de sept personnes, dont le regretté Jean Lapierre. Le maire des Îles-de-la-Madeleine, M. Lapierre, a rappelé l'importance de procéder à l'allongement de la piste de l'aéroport de Havre-aux-Maisons. Essentiellement, la municipalité souhaite faire passer la piste de 4 500 pieds à 5 900 pieds. Cela permettrait, entre autres, d'assurer presque tout le temps l'atterrissage de l'avion d'urgence du gouvernement du Québec. Chaque année, l'appareil vient chercher 70 patients dont la vie est en péril et 350 autres qui doivent être transportés pour être opérés à Québec. On estime qu'environ 20 % des vols récréatifs sont annulés chaque année — parce que la piste est trop courte — lorsqu'il y a une bruine, du vent, de la neige ou du brouillard. Et on est au Québec, M. le Président, on ne peut pas contrôler la météo.

En 2016, le ministre du Revenu national a déclaré qu'il fallait faire une étude d'impact pour connaître les besoins de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine. Le mois suivant, le ministère fédéral des Transports, le ministre Garneau, a refusé de financer une étude sur le sujet, jugeant que la longueur actuelle de la piste était adéquate. En mars dernier, le ministre des Transports a de nouveau fermé la porte au projet d'allongement de la piste. Pourtant, le député des Îles-de-la-Madeleine disait travailler en collaboration avec son homologue fédéral dans ce dossier. Est-ce qu'il peut nous apprendre davantage sur le travail qui a été fait? Parce que c'est silence radio depuis ce moment.

Est-ce qu'on peut espérer un peu plus de leadership de la part du gouvernement pour les Îles-de-la-Madeleine? Il faut obtenir du fédéral qu'il s'engage, dans les plus brefs délais, à procéder à l'allongement de la piste de l'aéroport à Havre-aux-Maisons. Il est inacceptable que des vols soient annulés chaque année parce que la piste est trop courte, quand les conditions météorologiques sont difficiles. L'avion d'urgence du gouvernement doit pouvoir y atterrir en tout temps. Les citoyens des Îles-de-la-Madeleine méritent un aéroport fonctionnel et sécuritaire permettant aux avions d'y atterrir en tout temps.

J'espère, M. le Président, que, du côté ministériel, on entend ce cri du coeur de ces citoyens-là, qui sont pris en otages. Ça a pris 55 ans pour un décret sur l'insularité de cette île, 55 ans. Combien de temps ça va prendre pour qu'on puisse avoir un avion qui atterrisse... que les avions atterrisent en tout temps sur cette île? Est-ce que ces gens sont d'une deuxième zone? Les Îles-de-la-Madeleine sont une île, sont un joyau, il faut préserver la vie sur cette île, les Îles-de-la-Madeleine. Et il faut absolument ne pas prendre 55 ans pour faire un décret, et que la piste d'avion soit prolongée pour la sécurité, la sécurité des citoyens. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Mirabel. M. le ministre.

M. Proulx : Oui, M. le Président. Est-ce que c'est un accroc au règlement, si c'est le député des Îles qui répondait directement en lien avec...

Le Président (M. Auger) : Mais c'est avec vous, et, après vous, il aura la chance.

M. Proulx : Ah bon! D'accord. Alors, je vais le faire. Mais c'était juste, puisque la question était posée sur les Îles, je trouvais pertinent...

Le Président (M. Auger) : Il aura l'opportunité.

M. Proulx : ...étant donné le rôle du député, je trouvais que c'était important. Maintenant, deux choses. D'abord, dire à notre collègue, d'abord, merci de participer à l'exercice d'aujourd'hui, lui dire qu'autant pour moi que pour notre gouvernement — je parlais des Îles-de-la-Madeleine pour débiter — c'est un lieu qui est extrêmement important, vu sa situation géographique et aussi les limites pour y accéder. J'ai eu l'occasion d'y aller à plusieurs occasions, c'est un lieu que je ne connaissais pas avant d'être de retour en politique, mon collègue le sait, les gens des Îles le savent. C'est un lieu extraordinaire, mais c'est un lieu où c'est difficile d'y aller si nous n'y sommes pas déjà présents et c'est un lieu qui nous... Et, dans plusieurs occasions, on est obligés, comme vous le dites, de faire face avec la météo notamment pour l'équité. Ce n'est pas juste vrai pour les Îles, par exemple, c'est vrai aussi dans bien d'autres secteurs.

Mon collègue de Gaspé pourra le dire, qu'à l'aéroport de Gaspé, quand on atterrit dans cet espace-là qui est plus bas... en tout cas, qui me donne l'impression d'être plus bas, c'est dans la cuve — oui, je l'entends, je m'excuse, puis ce n'est pas péjoratif, là, il sourit lui aussi — c'est effectivement le cas, ce n'est pas toujours simple. Puis moi qui n'ai pas toujours... je ne trouve pas toujours les vols très agréables, notamment parce que ça bouge beaucoup, c'est un cas, c'est une réalité.

• (11 heures) •

Vous savez, petite anecdote personnelle. Moi, j'avais la chance de bien connaître Jean Lapierre et je devais me rendre aux Îles le jour de son décès. Je prenais l'avion de Bonaventure à 16 heures pour m'y rendre. Bon. Sur l'heure du midi, on m'a avisé, d'abord, de son décès et, nous, le vol avait été annulé depuis le matin. J'ai réalisé là tous les dangers associés à un vol comme celui-là. Vous rappeler que le lendemain, je suis allé le lendemain, et là il faisait beau, c'était magnifique, et on était 24 heures plus tard. Alors, je constate. Mais la météo, la piste, c'est aussi deux choses, dans la mesure où c'est vrai que des installations rehaussées nous donneraient l'occasion effectivement d'améliorer la fluidité et la sécurité, mais on va toujours demeurer sur un archipel avec un climat différent de celui qu'on connaît ici. Ça, c'est une chose.

La deuxième, c'est : vous parlez des îles en disant qu'il faut s'en occuper. Écoutez, je pense qu'on a fait la démonstration que c'était cher à notre coeur et à nos pensées. Mon collègue ici est extrêmement présent aux îles et ici,

au gouvernement. Il a énormément d'impact et d'influence au sein de notre caucus et il s'exprime toujours et souvent au nom des Madelinots en rappelant les différences. Le décret sur l'insularité, c'est nous qui l'avons pris, et je vous entendais dire que c'était une bonne nouvelle. Je pense que tout le monde est d'accord avec ce décret. Moi, j'ai la responsabilité, au sein du Conseil des ministres, de m'assurer que, lorsqu'une loi est adoptée, on fasse en sorte de respecter le décret, pas juste l'esprit, le décret. J'ai aussi la responsabilité de m'assurer — et c'est vrai avec la Gaspésie, puisque j'en parle souvent avec les collègues — qu'il y ait une modulation dans les différents services, parce que ce n'est pas vrai que c'est partout pareil et ce n'est pas vrai qu'une loi avec des moyens uniformes va trouver application sur l'ensemble du territoire du Québec.

Alors, sur les îles proprement dites, sur le transport, vous dire qu'il y a effectivement des discussions qui sont en cours, mon collègue pourra en parler plus longuement, vous rappeler que l'installation n'est pas sous la responsabilité du gouvernement du Québec et que les difficultés que vous évoquez à l'égard de l'aéroport, tant des installations que du climat, sont une réalité qui existe ailleurs. La Gaspésie vit aussi ses difficultés. La Gaspésie a plusieurs aéroports. Et il y a, des fois, consensus, des fois, on n'est pas certains, sur comment devrait se faire le développement de tout ça. Tout le monde et tous ceux qui ont un aéroport près de chez soi veulent voir cet aéroport-là se développer. Et là je ne suis même pas encore dans les coûts pour pouvoir l'utiliser. Ça, c'est un autre enjeu. Mais cet enjeu-là, il va être discuté parce que notre gouvernement a décidé de tenir un sommet sur le transport régional, et ce sommet-là va se tenir, si ma mémoire est bonne, chers collègues, janvier 2018, je pense. Je ne veux pas me tromper dans les dates. Si ce n'est pas ça, je corrigerai, mais je pense que c'est au début de l'année 2018.

Alors, on va discuter de cette problématique-là et on ne va pas le faire entre nous, on va le faire avec les autres, et mes collègues qui sont touchés par les transports, les collègues des régions, les collègues de la Gaspésie seront présents pour discuter de cette problématique-là de la difficulté au niveau des coûts pour se rendre dans des lieux, mais aussi des installations.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Merci. À la demande générale, donc, M. le député des Îles, puis, s'il vous plaît, arrêtez de parler de crabe, ça commence à être difficile pour moi. M. le député.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Bien, je remercie la collègue de la deuxième opposition d'amener la problématique de l'aéroport aux Îles-de-la-Madeleine. Ça me permet de donner un peu d'information sur ce qui a été fait puis qu'est-ce qui s'en vient au cours des prochains mois et des prochaines années.

D'ailleurs, aux Îles-de-la-Madeleine, historiquement, on atterrissait sur les plages sur L'Île-du-Havre-Aubert et sur l'île de Cap-aux-Meules, et, bien sûr, avec le développement, on s'est passablement modernisés, mais ce n'est pas encore suffisant. À l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine, il y a d'ailleurs eu des investissements par le gouvernement fédéral. Il faut que je le précise, ce n'est pas de juridiction provinciale, c'est de juridiction fédérale. Et le fédéral a investi, là, des sommes assez importantes pour rénover l'ensemble de l'aéroport, mais il y a une problématique au niveau de l'agrandissement des deux pistes. On ne parle pas d'une piste, mais de deux pistes, une première... la piste la plus souvent utilisée est de longueur de 4 500 pi puis l'autre, de 3 800 pi. Et ce qu'on souhaiterait, à peu près comme tous les aéroports régionaux, c'est des pistes de 6 000 pi. D'ailleurs, à Bonaventure, puis sans diminuer la valeur de l'aéroport de Bonaventure, mais pas mal moins d'achalandage qu'aux Îles-de-la-Madeleine, ils ont une piste de 6 000 pi.

Ce qu'on fait actuellement, on fait un grand travail de concertation avec la municipalité, la chambre de commerce et d'autres partenaires pour améliorer notre accès au continent, tant sur le plan maritime, parce qu'on a des gros projets en termes de modernisation de la flottille de CTMA... CTMA, c'est la coopérative de transport aérien et maritime, qui détient trois gros navires, le Vacancier, le Madeleine et également le Voyageur, qui vient en suppléance aux deux autres dans les grandes périodes d'achalandage. Donc, le travail est amorcé depuis déjà quelques années.

On a eu le plaisir de recevoir M. Marc Garneau, qui est ministre des Transports au fédéral, l'été passé. J'ai eu une rencontre personnelle avec lui pour exprimer la problématique, et la municipalité, l'agglomération, en fait, également la communauté maritime, que je devrais dire, a fait également la même chose. Par ailleurs, M. Garneau nous a annoncé qu'il n'y aurait pas d'agrandissement de la piste d'atterrissage, compte tenu qu'il jugeait qu'actuellement c'est suffisant avec les appareils d'Air Canada et concernant également pour les évacuations médicales d'urgence.

Évidemment, je ne partage pas du tout, et l'ensemble des Îles-de-la-Madeleine, on ne partage pas du tout cette opinion-là. On considère qu'elle n'est pas complète et qu'elle devrait être révisée, compte tenu que c'est une ressource essentielle, autant pour, je vous dirais, les besoins individuels de déplacement des Madelinots et Madeliniennes que pour tout l'aspect du développement économique.

Et, si on fait un parallèle, par exemple, avec les aéroports ou les pistes d'atterrissage régionaux, aux États-Unis, c'est utilisé comme des moyens de développement économique en premier lieu. Et je pense qu'au Québec... et je suis extrêmement heureux que notre gouvernement ait pris l'initiative de tenir un sommet sur le transport aérien régional, parce que je pense que ça va être évoqué beaucoup, bien sûr pour les besoins au niveau social, santé, communautaire, municipal... qu'on doit avoir accès au continent et aux grands centres urbains, mais aussi au niveau du développement économique.

Et actuellement — pour donner un peu plus d'information à Mme la députée de la deuxième opposition — on a une rencontre de prévue avec Air Canada, pas plus tard que le 1er mai, et également on est en train de compiler des statistiques sur le plan de l'évacuation médicale également...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député des Îles.

M. Chevarie : ...pour compléter notre dossier.

Le Président (M. Auger) : Désolé. Donc, nous allons maintenant débiter la quatrième série d'interventions avec le député de Gaspé, toujours avec cinq minutes.

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. J'aimerais passer à une étape qui serait peut-être de parler un peu de deux des MRC de la Gaspésie, deux sur six, qui sont les MRC malheureusement les plus dévitalisées, soit la MRC de la Haute-Gaspésie puis la MRC du Rocher-Percé. Loin de moi la pensée de dire que la MRC d'Avignon, Bonaventure et Côte-de-Gaspé n'ont pas de besoins, les Îles non plus, d'ailleurs on va essayer de couvrir tout le monde, mais je pense qu'aujourd'hui c'est important de tenter de sensibiliser le ministre à la situation particulière. Vous savez, il y a 94 MRC au Québec, et malheureusement la MRC de la Haute-Gaspésie et celle du Rocher-Percé sont en première et deuxième positions en termes de dévitalisation. Bien, ça, qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que ces MRC-là ont de la difficulté à cadrer dans les programmes, dans les normes régulières. C'est deux MRC qui ont besoin d'un coup de pouce particulier.

Puis d'ailleurs il y a un coup de coeur qui a été lancé par le préfet de la Haute-Gaspésie, avec les maires de la Haute-Gaspésie, il y a quelques semaines, pour demander un statut particulier pour la MRC. Moi, je pense qu'un statut particulier, on en a besoin d'un pour l'ensemble de la région — c'est un peu ce que le gouvernement du Parti québécois avait fait avec ses deux plans de relance, celui de Bernard Landry en 2002 et celui de Pauline Marois en 2013 — mais c'est sûr qu'il faut admettre qu'on a deux MRC qui ont besoin, dans ce statut particulier là, d'une place particulière, d'une intervention particulière. Puis ça, ça prend une volonté d'intervenir véritablement dans ces deux territoires-là.

• (11 h 10) •

Les enjeux qu'a la MRC de la Haute-Gaspésie présentement sur son territoire... un dossier facile, M. le ministre, qu'on pourrait régler facilement, la phase II de la formation professionnelle, hein, vous êtes au courant du dossier, vous êtes ministre aussi responsable de ce domaine-là. On a annoncé, en 2013, la phase I, et là la MRC de la Haute-Gaspésie, la commission scolaire attend une annonce depuis deux ans et demi, depuis votre arrivée. C'était sur le point... L'ancien ministre de l'Éducation, le Dr Bolduc, avait pratiquement fait l'annonce. Et ce dossier-là, là, ne débloque pas. Les locaux sont prêts, la commission scolaire est prête, la MRC, la communauté attend la formation professionnelle au niveau du cours de conduite d'engins de chantier.

Exploramer. Exploramer, un petit bijou en termes de centre d'interprétation de musée de la mer. Malheureusement, depuis votre arrivée, hein, on parle de tout près de 200 000 \$ de coupures qui ont été amenées au budget d'opération d'Exploramer, qui est en mode survie, sauvé in extremis par une fondation privée l'an passé. Cette année, qu'est-ce qui va arriver? C'est tout près de 30 emplois. C'est un produit d'appel touristique pour la région, un investissement d'au-delà de 20 millions. On ne peut pas laisser tomber Exploramer.

Orbite, tout récemment, ressources naturelles. On parle beaucoup d'innovation dans le budget du gouvernement du Québec actuellement, on parle de 100 millions d'augmentation de budget. Dans l'innovation industrielle, est-ce qu'il y aura quelque chose pour Orbité, hein, qui a été supporté, oui, en partie, par les deux paliers de gouvernement, mais au-delà de 100 millions d'investissement par des entreprises privées qui ont développé une technologie révolutionnaire? 30 à 40 emplois dans la municipalité de Cap-Chat. Extrêmement important. Donc, un autre enjeu, là, qui vient de frapper la MRC de La Haute-Gaspésie.

La démographie. Malheureusement, la MRC de La Haute-Gaspésie est la MRC qui a le plus piètre bilan en termes de démographie et vieillissement de la population. Donc, je veux vous sensibiliser aujourd'hui à l'importance, là, d'attacher vraiment un intérêt particulier à cette MRC-là.

Puis également, rapidement, du côté de la MRC Le Rocher-Percé, j'aurai l'occasion de revenir en conclusion, vous savez, la MRC du Rocher-Percé, Percé, notre capitale touristique, on aura l'occasion, à la prochaine étape de l'interpellation, de parler plus longuement du dossier, mais Percé a besoin d'un bon coup de barre. Je sais que vous avez amorcé un travail important du côté de Percé, mais il y a encore beaucoup de travail à faire, notamment le quai. Le quai est extrêmement important. C'est l'enjeu, c'est le coeur du village de Percé, et malheureusement le gouvernement fédéral a annoncé ses couleurs d'abandonner le quai. Écoutez, le quai appartient au gouvernement fédéral, on veut le céder à la municipalité, une municipalité de 3 000 de population qui n'a pas les moyens de prendre un quai, c'est clair.

Puis, fait très important, le quai sert à 90 %, 90 % des bateaux qui vont utiliser le quai de Percé servent pour le tour de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, un parc québécois. Vous savez, le gouvernement du Québec doit être au rendez-vous et doit prendre ses responsabilités. Je pourrais bien faire de la politique partisane à matin puis taper sur le fédéral, là, ça serait surprenant que le fédéral vire de bord. Même si, dans le milieu, on me demande : Gaétan, essaie de travailler avec nous pour remettre de la pression sur le fédéral, oui, je vais être avec le milieu pour supporter les pêcheurs, supporter l'office du tourisme, la MRC Le Rocher-Percé, mais honnêtement, M. le ministre, le gouvernement du Québec a un rôle à jouer dans le quai de Percé. 90 % des bateaux qui utilisent le quai de Percé utilisent le quai pour desservir un parc national, propriété de la SEPAQ.

Donc, je vais vous parler tantôt également de la fameuse école des pêches de Grande-Rivière. Donc, le temps est malheureusement terminé. On se reparole tantôt.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Gaspé. M. le ministre.

M. Proulx : Oui, M. le Président. Je veux remercier le collègue pour sa question, mais les collègues pour leurs questions, de toute façon. Deux choses. La première, c'est : je suis à même de constater les disparités entre les différentes MRC, là. Je ne pense pas qu'on ait besoin de s'étendre davantage là-dessus. Et ce n'est pas, et comme vous le dites à juste titre, négliger les autres que de prendre quelques instants pour parler de Haute-Gaspésie et de Rocher-Percé. Dans le cas de Rocher-Percé, j'entends qu'il y a, et je le sais, beaucoup d'impacts et de solutions qui passent par ce qui va arriver avec Percé, puis on aura l'occasion, si on a la chance de le faire dans le prochain bloc, d'en parler.

Je veux parler de La Haute-Gaspésie, mais de l'ensemble de la Gaspésie sur les sujets que vous avez discuté. D'abord, la formation professionnelle : vous dire que je suis, depuis une année, parce que j'y suis depuis une année, en lien avec les gens de Sainte-Anne-des-Monts. La commission scolaire sait que nous faisons également des démarches pour les soutenir, qu'il y a de l'exploration qui se fait à l'intérieur du ministère et avec des partenaires. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a une réalité. Par exemple, ce n'est pas le ministre de l'Éducation, le ministère de l'Éducation qui dit : Voici, telle formation à tout prix va se retrouver dans tel centre de formation professionnelle, parce qu'il y a un lien à faire, et des décisions à obtenir, ou, en tout cas, des avals à obtenir, notamment de la Commission des partenaires du marché du travail. Ces choses-là sont liées.

La formation dont vous parlez à l'égard des opérateurs de machinerie lourde est notamment en question à toutes les fois que j'ai la chance de parler, d'un côté, au monde du travail et, de l'autre, à la commission scolaire. On me dit, d'un côté, qu'il y a des besoins, de l'autre, qu'il n'y en a pas, des raisons qu'on pourrait évoquer. C'est-à-dire que les grutiers sont à la maison avec leurs cartes puis ils les ont toujours gardées? J'ai entendu toutes sortes de choses. Et j'espère rapidement être en mesure, moi aussi, de trouver les solutions nécessaires. J'ai rencontré d'ailleurs la ville de Sainte-Anne-des-Monts il y a quelques jours à peine pour discuter de cela. Mais il y a plusieurs options, de ce que j'entends. Et je pense que, dans les options qui sont sur la table, là, il pourrait y avoir des choses très satisfaisantes pour combler le centre de formation professionnelle, qui porte le nom de feu Mme Pelletier maintenant.

Je veux vous parler des petites cohortes parce que, pour moi, c'est extrêmement important. C'est une occasion, dans les régions et en Gaspésie, de faire des nouveaux groupes. C'était important pour moi, et ça a été une bataille administrative au sein de mon ministère, dans la mesure où ce n'était pas comme ça. C'est venu de moi, de d'autres. Ça a été entendu en Gaspésie, ça a été rapporté dans le cadre du Rendez-vous national sur la main-d'oeuvre. On a un enjeu dans les régions, notamment dans les régions où, pour faire un groupe... je vais dire un exemple, qui n'est pas en cause ici, de charpenterie-menuiserie. Alors, si ça nous prend 12 pour partir le groupe, quand on en a 10, ce n'est pas vrai que, l'année d'après, on va en avoir 13. En réalité, ils vont soit s'être déplacés ailleurs, soit avoir quitté les lieux, soit avoir intégré le marché du travail, ou s'être découragés, ou s'être déplacés.

Alors, c'est une roue qui tourne, et elle ne tourne pas en faveur de la région. Dans ce contexte-là, ce qu'on a fait, c'est mettre des sommes en disponibilité pour s'assurer qu'on soit en mesure d'ouvrir des plus petits groupes. Alors, il y a, de mémoire, dans les sommes que nous avons annoncées, à peu près, si on obtient tous les appels de projets que nous pensons obtenir, 80, 85 groupes de formation professionnelle en petites cohortes qui vont ouvrir.

Et, vous savez, pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, c'est 260 000 \$ de plus dans la région. Ce n'est pas banal parce qu'avec ces sommes-là, on peut, à ce moment-là, rehausser le financement pour chaque place, ce qui fait en sorte qu'on est capables d'avoir ces petits groupes là. Dans certains cas, ça nous permet de débiter des formations professionnelles, formations professionnelles qui ne pouvaient pas débiter parce que, même si on avait les installations, même si on avait l'accréditation, on ne pouvait pas dépasser du seuil minimal. Et, dans d'autres cas, ça permet de sauvegarder des formations professionnelles. Parce que ça, c'est l'autre enjeu. C'est bien d'en avoir des nouvelles, et j'en suis. Il y en a à peu près 125 ou 150, des formations professionnelles. Alors, je ne peux pas concevoir qu'on ne trouvera pas ce qu'il faut pour, notamment, Sainte-Anne-des-Monts. Mais il y a une réalité, je veux dire, c'est aussi un risque. Si on n'est pas en mesure de combler nos espaces de formation, si on n'est pas en mesure de débiter nos groupes, bien on n'aura pas les sommes nécessaires.

Je veux parler d'Exploramer un instant pour vous dire que je pense faire la démonstration qu'on soutient Exploramer. Je veux dire, si c'est encore ouvert, c'est aussi parce qu'on fait des pieds et des mains pour les soutenir. Ils n'entrent pas dans nos programmes, vous le savez. Je n'ai pas besoin de refaire ce débat-là. Mais il y a une occasion en Gaspésie actuellement, ça s'appelle le FARR. Si le FARR veut soutenir, si la Gaspésie veut soutenir Exploramer, il y a une opportunité de priorisation, il y a une opportunité des MRC de se mettre ensemble et il y a de l'argent disponible pour soutenir la Gaspésie et soutenir Exploramer.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. M. le député des Îles.

• (11 h 20) •

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Je vais me permettre de dire un mot également pour la MRC de La-Haute-Gaspésie. D'ailleurs, Sainte-Anne-des-Monts a été ma première expérience de travail dans le réseau de la santé. J'ai été 33 ans dans le réseau de la santé, mais j'ai travaillé pendant deux ans avec les jeunes en difficulté au niveau de la Gaspésie. Mon port d'attache était Sainte-Anne-des-Monts, une ville que j'ai beaucoup appréciée. Puis j'ai réellement apprécié l'ensemble du territoire de La Haute-Gaspésie, des montagnes majestueuses et l'eau, les rivières, vraiment, et les gens aussi. Ça a été une belle expérience de travail pour moi.

Et, à mon premier mandat comme député, j'étais adjoint parlementaire au ministre de la Santé, le Dr Bolduc, dans le temps. Et j'avais été interpellé pour participer à trouver des solutions, sur le plan médical et sur le plan des infrastructures, à l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts. Et c'est avec un énorme plaisir... et je m'étais investi pour soutenir la communauté de Sainte-Anne-des-Monts, qui dessert... l'hôpital dessert une grande partie du territoire, évidemment. Et on avait un peu basé... pris les Îles un peu en exemple par rapport au modèle médical, où on a beaucoup d'omnipraticiens qui ont des bureaux à l'hôpital des Îles-de-la-Madeleine. Et on a travaillé sur un projet avec la mairesse du temps pour trouver des solutions et agrandir, et il y avait des travaux d'infrastructure aussi pour l'urgence. Alors, ça a été un plaisir pour moi, et ce sera encore un plaisir pour moi de m'impliquer, particulièrement sur le plan des pêches, si l'occasion se présentait.

Maintenant, je tiens à compléter ma liste que j'avais entreprise tantôt, à ma première intervention, puis probablement que je n'aurai pas encore le temps, parce qu'il y en a beaucoup. Mais ce que je veux dire, c'est que les pêches, évidemment, c'est majeur pour nos communautés maritimes, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, la Basse-Côte-Nord, c'est extrêmement important, c'est des centaines d'emplois et c'est des retombées économiques.

Et j'inviterais... Les députés de la CAQ et le chef de la CAQ, ils ne sont pas très présents dans les régions, particulièrement à l'est du Québec et particulièrement dans nos communautés maritimes, et...

Des voix : ...

M. Chevarie : Non, non, on parle... Non, non, je ne porte pas des intentions, c'est des faits, c'est des faits.

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît, s'il vous plaît! Pas entre vous, on s'adresse à moi. Vous pouvez continuer, ça va bien.

M. Chevarie : Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Chevarie : Les pêches. Tout ça pour dire, M. le Président, les pêches, c'est la capture, c'est les bateaux, c'est la transformation, c'est l'exportation. Et ce qu'il faut que vous sachiez, c'est qu'il y a de la relève dans les pêches, il y a du potentiel également. Les perspectives d'avenir sont énormes au niveau des biotechnologies marines. Au niveau du phoque, aux Îles-de-la-Madeleine, il y a une industrie là, il y a un marché qui va s'ouvrir de façon extraordinaire : le moratoire sur le sébaste, le poisson de fond, qui va se lever bientôt. On a du potentiel, et les gens ont confiance et ils participent.

Maintenant, j'arrive à mes illustrations. Il me reste une minute, à peu près. Tantôt, je disais qu'en 2014, au niveau de la transformation et de l'aquaculture, il y avait 32 projets pour des investissements de 11,2 millions. Ça, c'est en Côte-Nord, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Je regarde des compagnies qui ont été aidées : Fruits de mer de l'Est du Québec, le Groupe MDMP, dont le président est M. Jean-Marc Marcoux; Poisson salé gaspésien, La Moule du large. Je prends l'année du 1er avril 2015 au 31 mars 2016. Au niveau de la flottille des pêches, 450 000 \$, qui a été aidé... qui a été investi pour soutenir la relève. En transformation, 44 projets qui ont été réalisés pour des investissements de 12 millions, le gouvernement du Québec a accordé une aide financière de près de 4 millions de dollars. Pêcheries G.A. Parent, Poisson salé gaspésien, Fruits de mer Madeleine, Renaissance...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député des Îles. Nous en sommes maintenant rendus à la cinquième série d'interventions. M. le député de Bonaventure, toujours avec cinq minutes.

M. Roy : Merci, M. le Président. M. le député des Îles, écoutez, nous, en Gaspésie, on est contents des gains que vous avez faits aux Îles-de-la-Madeleine. Vraiment, tu sais, on a à coeur l'amélioration des conditions de vie des Gaspésiens et des insulaires. On s'est toujours battus pour assurer la mobilité des insulaires. Dans toutes les organisations dans lesquelles j'ai travaillé, bon, on faisait en sorte de permettre aux insulaires d'être présents en Gaspésie pour venir défendre leurs enjeux, et ça, on s'est toujours battus pour ça, et on vous demande en retour de vous battre, vous aussi, pour les Gaspésiens, pour la mobilité des Gaspésiens, pour le retour du train et les autres infrastructures de transport qui sont essentielles.

Je reviendrais sur l'éolien, M. le ministre. Vous avez dit que, bon, il faut combler le marché intérieur, là, on sait qu'il y a des projets de centrale hydroélectrique. Mais il faut... Pour soutenir l'exportation, on sait qu'actuellement, sur la côte est américaine, il y a des opportunités d'affaires puis d'exportation.

Par contre, on a une problématique, et là j'aimerais que... je vais vous expliquer la chose, là : Hydro-Québec interdit l'exportation d'énergie éolienne produite sur les terres de l'État, et entre autres les projets communautaires. Donc, via un changement réglementaire, via une ligne qui passe de la Matapédia directement sur la côte Est américaine, on serait capables de redonner un souffle à l'énergie... aux entreprises qui oeuvrent dans l'éolien, on serait capables de développer d'autres parcs sur le modèle communautaire, des entrées d'argent pour les Gaspésiens, et nous permettre de reprendre notre souffle un peu puis d'avoir de développement économique. Donc, c'est une modification réglementaire sur laquelle vous êtes capables d'agir et de donner un signal clair que vous êtes pour le développement de la Gaspésie.

La santé, ça, c'est un enjeu extrêmement important, la santé et l'éducation, hein? Je vais lire quelques notes qui m'ont été fournies. On parle d'une uniformisation déshumanisée des services de santé où l'on traite les malades comme des objets et les personnes salariées comme des robots dénués de jugement et de sentiments. Et je cite : «Centralisation des pouvoirs entre les mains d'une seule personne, où les C.A. sont maintenant bidon et où les gestionnaires et le personnel sont réduits au silence sous peine de subir les foudres du ministre ou d'être tout simplement mis à la porte.» Bon, vous allez dire : C'est un peu exagéré. Mais c'est le sentiment que beaucoup d'acteurs du système de santé ressentent actuellement. Et ça, ça a un impact important sur les conditions de vie du personnel, où on voit une augmentation des burnouts et les conditions de vie des patients.

Écoutez, personne ne trouve ça comique, actuellement. Et, moi, bon, si on ferait une prospective, là, si qu'on n'est pas en train d'assister à une diminution de l'espérance de vie de certaines personnes, étant donné la détérioration des conditions d'offres de soins de santé au Québec, la question se pose, O.K.?

Les CHSLD, condition de vie des aînés. Écoutez, on va toujours en reparler, là. Il y a un concept que mon collègue a développé, bon, qui s'appelle la maltraitance institutionnelle, là. Admettons que c'est quelque chose sur lequel on doit travailler très fort, parce que c'est inacceptable, O.K.? Une personne âgée qui n'a pas de bain, là, pendant des années, là, ou... Bon, je n'entrerai pas dans les détails, mais je veux quand même, dans le souci de parler des différents enjeux, que vous soyez sensibilisé à cette chose-là.

Dossier d'Optilab. À Montréal, là, il n'y en a pas, de problème, mais, en Gaspésie... Vous êtes venu, là. C'est loin, c'est grand, il y a de la route à faire, il neige, des fois, les routes sont fermées. Et là on veut transférer l'analyse d'échantillons à Rimouski. Là, on est dans le trouble, là, hein?

Une voix : 500 km.

M. Roy : 500 km, oui. Pertes d'emploi, pertes d'argent, pertes d'échantillons, donc dangerosité pour la santé des patients. Parce que, là, si on retarde des diagnostics, hein, l'échantillon, il sert à quoi, là? Pas savoir s'il va mouiller demain, là. As-tu le cancer ou non? Ça sert à ça. Et, si on n'est pas capables de faire les diagnostics à temps, donc le traitement peut arriver trop tard, et la pathologie trop avancer. Donc, on met en danger la santé de la population en Gaspésie via des réformes qui ne cadrent absolument pas avec nos besoins, avec notre réalité territoriale, géographique, linéaire, et le millage qu'on a à faire. Donc, on vous demande de vous positionner sur des enjeux qui sont importants pour l'amélioration ou la non-détérioration — parce qu'on ne parle plus d'amélioration — non-détérioration de l'ensemble de nos conditions de vie.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. M. le ministre, toujours cinq minutes.

• (11 h 30) •

M. Proulx : Oui, M. le Président, merci pour l'échange. D'abord, l'espérance de vie diminue en raison des services de santé, la question se pose. Ce n'était peut-être pas la meilleure, là. Mais, ça, une fois que je l'ai dit, je vous laisse répondre à la question. Mais je pense sincèrement, très sincèrement que la qualité des services dans notre société favorise l'espérance de vie, favorise la santé des gens et d'aucune façon ne diminue l'espérance de vie des Québécois. Je pense que... et là où je vous rejoins, par exemple, c'est que ce n'est jamais simple, la santé, et ça ne le sera jamais, parce que, vous avez raison, on a une population vieillissante, on a des services qui coûtent extrêmement chers, on a un système qui doit se moderniser aussi.

Moi, j'ai la chance de le vivre avec les établissements scolaires. Il y a des moments où on se trouve au siècle dernier ou à une autre époque. C'est aussi vrai dans notre système de santé. Je suis passé pas loin de l'Hôpital de Maria, je pense, déjà. Ce n'est pas neuf, neuf. Par contre, quand je suis allé, à Chandler, voir le centre ambulatoire de jour, il me semble que, là, c'était complètement différent. La semaine dernière, il me semble que le collègue de Gaspé disait qu'il y avait eu des bonnes nouvelles à l'égard de l'hôpital chez lui pour l'agrandissement. Alors, il y a des travaux dans l'ensemble du Québec, M. le Président, et je pense qu'on fait la démonstration qu'on est présents dans l'ensemble.

Maintenant, au niveau des services, l'hémodialyse, on en a parlé un peu en introduction, ça n'a pas de bon sens, là, de se déplacer comme ça. Puis vous avez raison. Puis j'étais très heureux qu'à la suite des discussions, puis des réflexions, et des interventions de tout le monde, là — mon collègue n'a pas attendu neuf années pour réagir, là — il y aura des services supplémentaires.

Vous avez parlé du traitement des analyses. Vous avez parlé d'Optilab, dans le fond. Il me semble avoir entendu mon collègue, la semaine dernière ou l'autre avant, en tout cas, bien, lorsqu'il était en Gaspésie, effectivement, la semaine dernière, dire que, d'abord, les craintes, telles que je les ai entendues au cours des derniers mois, n'étaient pas fondées, que ce n'est pas l'ensemble des traitements qui quittaient la région, qu'il n'était pas question de se mettre à perdre et/ou à retarder la transmission d'un diagnostic à un patient parce qu'on faisait les analyses ailleurs. Il faut savoir, M. le Président, qu'ailleurs au Canada il y a des modèles qui sont beaucoup plus centralisés que ce que propose mon collègue. Et, sans mettre la santé des gens en péril par une réorganisation, il faut savoir qu'actuellement, même avec de nombreux labos à même les établissements près des gens, il y a énormément d'échantillons qui malheureusement se trouvent périmés pour toutes sortes de raisons. Il y a d'abord et avant tout une intervention humaine. Ça amène parfois des difficultés. Et, dans ce contexte-là, avec la technologie d'aujourd'hui, avec les avancées de ce point de vue là et ce que souhaite faire le collègue, je ne pense pas, pour avoir fait le tour, là, encore une fois, puis en avoir entendu parler un peu partout, et notamment en Gaspésie, que les choses sont telles qu'elles sont dénoncées. Mon collègue a également dit, si ma mémoire est bonne, que cette implantation-là et cette façon de travailler là à l'égard de la Gaspésie se ferait aussi plus tard dans le temps. Alors, je pense que les choses vont se faire correctement.

Et moi, sincèrement, je n'aime pas ça quand on fait peur aux gens. Je ne dis pas que c'est ce que vous faites du tout, mais j'ai entendu des commentaires ailleurs, en Gaspésie, mais aussi ailleurs, de gens qui disent : Là, c'est dangereux pour les gens. Il y a des emplois qui vont bouger, peut-être, mais, de là à devenir un danger pour les gens, moi, en tout cas, je suis toujours prudent.

Je veux parler de maintien à domicile parce que... Puis j'aurais pu parler plus longuement de l'hôpital de Gaspé, du CHSLD, de l'hémodialyse. On l'a fait, là. J'ai, moi aussi, pris quelques notes parce que je suis aussi mes dossiers. Mais je veux parler de maintien à domicile parce que c'est extrêmement important, et c'est encore plus important lorsqu'on est en situation où la population est vieillissante. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est offrir des services à proximité, c'est vrai, en installation ou en établissement, c'est vrai, mais avoir la capacité de garder les gens le plus longtemps chez eux.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre.

M. Proulx : Si on a la chance d'aller dans un autre bloc là-dessus, on pourra en parler plus longuement.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député des Îles.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Oui, effectivement, je vais répondre positivement au député de Bonaventure. Je suis extrêmement volontaire à travailler pour l'ensemble de la Gaspésie, des Îles et de la Côte-Nord, particulièrement

dans le cadre de mes responsabilités comme adjoint parlementaire aux pêches, soutenir le ministre évidemment dans ses grandes responsabilités actuellement, et également, moi, à titre d'adjoint parlementaire, faire en sorte que l'ensemble des secteurs de nos régions maritimes soit bien représenté et puisse bénéficier du soutien gouvernemental auquel ils ont droit, en fonction des projets qu'ils présentent, pour améliorer l'industrie et rendre encore l'industrie plus performante sur le plan des pêches, et de l'aquaculture, et mariculture.

Je continue, M. le Président, dans mon illustration, ça va être la dernière partie. On a aidé la flottille de pêche jusqu'au 31 mars 2017, là, c'est récent. On a 11 interventions sur le plan de la flottille, 68 interventions sous forme de garantie de prêt pour 22,5 millions dans la dernière année; en recherche et développement, 12 projets; au niveau des initiatives collectives, 10 projets pour 368 000 \$; en transformation, aquaculture, mariculture, valorisation de la biomasse, 36 projets de réalisés pour des investissements totaux de 12,6 millions. Alors, c'est majeur.

Puis là je vais en nommer quelques-uns rapidement, là : les crevettes du Nord de l'Atlantique, Les Crustacés des monts, Les Fruits de mer de l'Est du Québec, Les Pêcheries Marinard, la Poissonnerie Cloridorme, l'association ACPG Innovation, l'Association des chasseurs de phoques intra-Québec, le Regroupement des pêcheurs professionnels du Sud de la Gaspésie, Le Bon Goût frais des Îles; au niveau de la transformation, Lelièvre et Lemoignan, E. Gagnon et fils, Poisson salé gaspésien.

Alors, ce sont, pour en nommer... il y en avait encore, mais j'en passe parce que je veux parler du tourisme également. Tous ces projets-là, ce sont des projets où le gouvernement est intervenu, tant pour les gens de la Côte-Nord, que pour la Gaspésie, que pour les Îles-de-la-Madeleine. Le gouvernement a été présent, a été présent dans le soutien au développement, à la modernisation au niveau de la flottille, au niveau de la capture, au niveau de la transformation. Donc, il y a réellement une volonté de notre gouvernement d'aider la Gaspésie, d'aider les Îles, d'aider la Côte-Nord.

Maintenant, on le fait aussi dans un autre secteur d'activité extrêmement intéressant et où c'est présent, la Gaspésie, sur le plan touristique, on ne peut pas contester ça, les Îles-de-la-Madeleine également. On est vraiment orientés pour améliorer encore toute l'aide gouvernementale par rapport à ce secteur-là parce que c'est des secteurs, encore là, qui sont très significatifs pour nous, qui font partie de la structure économique et qui ont des retombées économiques et de la création d'emplois de façon importante.

Et un élément qui est encore, je dirais, plus intéressant, c'est que ça permet aux gens de d'autres collectivités, ailleurs qu'en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, de se rendre compte de la beauté de la Gaspésie, de se rendre compte de la beauté des Îles-de-la-Madeleine et de prendre des vacances chez nous, d'investir, de contribuer à l'occupation du territoire, parce qu'effectivement le tourisme, comme la foresterie, l'agriculture, les pêches, c'est des éléments essentiels, c'est des vecteurs essentiels à l'occupation du territoire pour les Îles et pour la Gaspésie. Alors, c'est majeur. Ce sont des leviers économiques extrêmement importants pour nos communautés, et le gouvernement est là. Au dernier budget, 125 millions qui va être investi dans le secteur touristique, c'est majeur. Jamais un gouvernement n'a investi autant par les années passées. Alors, la présence, la présence du gouvernement, la présence du gouvernement en Gaspésie et aux Îles, non, on n'oublie pas la Gaspésie puis les Îles-de-la-Madeleine, on est présents.

Au niveau du festival, on avait un programme festivals et événements...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député des Îles. Et, pour les quatre prochaines minutes, Mme la députée de Mirabel.

• (11 h 40) •

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. De 2002 à 2014, La Haute-Gaspésie a perdu 13 % de sa démographie; 2014 à 2017, 6 %. La table des préfets de la MRC de la Gaspésie et des Îles, là, c'est une table de préfets élargie, ont envoyé une liste au gouvernement. Et, dans cette liste-là, je vais juste énumérer une demande, c'est : Lancement de travaux routiers majeurs afin de protéger les infrastructures et les ouvrages d'art de l'érosion des berges et des changements climatiques. Bien, je suis désolée de vous l'apprendre, parce que, vous avez entendu comme moi, là, le ministre et le député nous ont parlé d'un sommet début 2018, l'année 2018, année d'élection. Alors, vous allez avoir droit à un sommet du sommet des sommets pour le transport en région, c'est ce que vous allez avoir droit.

Moi, j'espère, j'espère sincèrement qu'ils ont lu votre demande, je l'espère sincèrement que, sur les demandes que vous avez faites, qu'il y en a quelques-unes qui n'attendent pas le sommet des sommets du sommet. Je n'en reviens pas, M. le Président, je n'en reviens tout simplement pas. Le député des Îles nous parle d'économie, puis de crevettes, puis de... Moi, j'aurais aimé ça entendre, aux Îles, parler des familles Arseneau, des familles Boudreau, hein, qui ont besoin... qui ont besoin d'une sécurité. J'aurais aimé ça entendre ça. J'aurais aimé ça entendre, moi, en Gaspésie, les familles Cormier, Babin, Daraïche, Landry. J'aurais aimé ça entendre ça aussi sur un point de vue plus humain.

On lance des chiffres, on a l'air généreux, mais, mon député de Gaspé, il l'a dit tout à l'heure : C'est des chiffres qui sont beaucoup moins élevés que les autres années. Puis là on nous répond : Ah! bien, là, il n'y a pas eu d'entente entre les villes, les maires, les MRC. Il y en a eu une, entente. Il y a une lettre qui a été envoyée. Et d'ailleurs, la lettre, elle a été envoyée à tous les députés. Puis n'en déplaît aux collègues, on en a discuté au caucus parce que, les régions, ça nous tient à coeur, nous aussi, oui. Puis je suis déjà allée aux Îles-de-la-Madeleine avant d'être élue, moi, M. le ministre. Avant d'être élue, j'ai déjà été aux Îles-de-la-Madeleine et...

Le Président (M. Auger) : ...

Mme D'Amours : Oui, oui, pardon, pardon, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! On parle au président.

Mme D'Amours : O.K. Désolée de l'égarément, c'était trop... oui. Alors, M. le Président, je trouve ça... je suis outrée, outrée ce matin, d'entendre des beaux discours qui vont finir par, en 2018, un sommet du sommet des sommets, puis que l'on va discuter. Puis c'est tellement des belles phrases, des beaux mots. Est-ce qu'on a des résultats? Il n'y en a pas, de résultat. On n'est pas capables d'avoir un résultat. On n'est pas capables d'avoir une date, une... non, on n'en a pas. Je n'ai rien entendu, moi, aujourd'hui. Moi, j'ai entendu des visites, des rencontres, des discussions, des demandes écrites. Ils ont eu la même que moi, j'ai eue, là. Et je m'attendais à avoir plus de réponses. J'aurais aimé avoir plus de respect envers ces gens-là, envers ces familles-là qui attendent. Qu'est-ce qu'on attend? On attend que les villages se vident? Puis, vous savez, les chiffres que j'ai eus, là, c'étaient des chiffres que, quand j'étais à la commission de la CAPERN, la Commission de l'agriculture...

Conclusions

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la députée de Mirabel, c'est tout le temps que nous avons. Nous en sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Oui. Bien, merci, M. le Président. Là, tenter de faire assez rapidement. D'abord, j'entends la députée de Mirabel dire : Il n'y a pas de date. Il y en a une, c'est juste que la date ne fait pas son affaire. Ce n'est pas la même chose, là. Puis, en passant, qu'il y ait ou non élections, M. le Président, on va travailler jusqu'à la dernière journée, et l'ensemble des députés vont faire ça, j'en suis convaincu. C'est vrai pour les ministères, c'est vrai pour les députés, c'est vrai pour les corporations. Les élus qui sont ici, là, ils vont être en élection, eux, et ils vont travailler jusqu'à la dernière journée, puis ils vont déposer un mémoire, puis ils vont travailler avec nous à moderniser la stratégie d'intervention gouvernementale, puis ils vont se réunir pour faire en sorte que le FARR, qui va être un outil de développement assez extraordinaire du point de vue régional, au-delà des MRC... Et ils vont le faire, le travail. Ce n'est pas parce qu'ils sont en élection, M. le Président, qu'ils ne le feront pas. Ah! ils vont prendre peut-être une pause de 30 jours parce qu'ils vont aller en élection s'ils décident de se représenter, comme l'ensemble de nous tous. Mais il y a une réalité, ils vont travailler jusqu'à la dernière journée.

Le budget a donné des mesures pour l'ensemble des régions du Québec, puis il y en a aussi pour la Gaspésie, puis il y en a aussi pour les Îles-de-la-Madeleine. Il y en a pour l'ensemble des régions, M. le Président.

On n'a pas parlé aujourd'hui de l'érosion des berges. On aurait pu en parler parce que je sais que c'est un sujet qui tient à coeur autant les élus en Gaspésie que la population, puis mes collègues avec qui on a l'occasion de travailler localement sur les dossiers de la Gaspésie. C'est vrai également pour le collègue des Îles. C'est vrai pour les collègues du Parti québécois qui sont aussi sur la Côte-Nord notamment. C'est un enjeu réel, M. le Président. Puis on aura beau se faire accroire tout ce qu'on veut, là, ça ne date pas d'hier, mais ça ne fait pas 400 ans non plus.

Il n'y a pas longtemps, et j'en ai parlé avec le député de Gaspé, on pouvait partir à pied du quai puis se rendre se rendre à l'île Bonaventure. Ça ne fait pas 40 ans, M. le Président, ça ne fait même pas quelques années. Il n'y en a pas, de glace, il n'y en a pas eu cette année. On est dans des situations complètement différentes, un climat qui est changeant, des tempêtes qui nous causent des soucis très importants. Puis ce qu'on réalise, là, autant au ministère des Transports que dans l'ensemble des organisations, puis c'est vrai aussi pour les municipalités, c'est qu'on ne peut pas refaire la même chose qu'avant. Je vais vous donner un exemple : l'enrochement. Bien, je vais vous dire, on ne peut plus faire ça de la même façon. Aujourd'hui, on a créé des espèces de... c'est presque un «step», si vous me prêtez l'expression non française, pour dire qu'on fait monter l'eau par-dessus, on mine par en dessous puis un crée de l'éclaboussement, puis ça fait en sorte qu'on va briser les structures l'autre côté. On pensait qu'avec la roche placée à angle comme ça on pouvait briser la vague, mais aujourd'hui elle s'en sert comme départ, puis elle vole, puis elle finit de l'autre côté. C'est une réalité avec laquelle il faut travailler. Il faut changer nos façons de faire.

Ça va être vrai pour les routes. On aurait pu parler de la 132, on aurait pu en parler, puis M. Cormier le sait, parce qu'il est ici, puis je le salue, il est extrêmement interpellé et préoccupé par cette question-là, puis c'est normal. Si un jour il fallait prendre la 132 puis la bouger, ça aura des impacts géographiques, ça va avoir des impacts économiques, il y a des coûts extrêmement importants rattachés à tout ça, alors, dans ce contexte-là, il faut faire ces planifications-là. Mais qu'est-ce que vous voulez, ce n'est pas qu'un enjeu politique, ça, on peut faire de la partisanerie là-dessus, là, mais ça, ce n'est pas bon, il faut en faire un enjeu, ça, c'est clair. Si tout le monde ici, on dit : La 132, c'est un enjeu, parfait, il faut se donner les moyens d'aller travailler. Moi, j'ai rencontré la CAR. Puis la CAR, ils travaillent sur des sujets comme ceux-là...

Une voix : ...

M. Proulx : Pardon?

Une voix : ...

M. Proulx : Oui. On pourra en reparler... l'occasion d'en reparler de toute façon. Mais, dans ce contexte-là, je veux dire, ils ont une planification. Peut-être que tout n'est pas prêt encore, là, c'est normal, ça, puis ça va arriver. Puis, vous savez, quand on est au gouvernement, là, c'est notre responsabilité d'être parfois le porte-parole de ça, comme dans le train. Ça ne fait pas mon affaire, moi, chaque fois que je vais en Gaspésie, d'être obligé d'expliquer aux gens qu'il faut que j'attende encore après les analyses. Mais je vais y aller encore puis je vais le répéter encore, puis je l'ai dit aux

journalistes cette semaine, quand je suis allé : Écoutez, ça se peut que la prochaine fois, là, je n'aie pas toutes les réponses encore. Mais ça, c'est parler honnêtement aux gens, franchement, sans les prendre pour ce qu'ils ne sont pas.

Je vais parler de Percé quelques instants, parce qu'on a parlé du quai. On n'a pas eu l'occasion d'en parler dans le cadre des échanges, mais on va le faire dans le cadre du mot de la fin. Moi, là, une des préoccupations du député de Gaspé... je l'apprécie, il le sait, on a eu l'occasion d'avoir des discussions avec les élus de Percé à savoir qu'est-ce qu'on fait avec l'élection municipale. On la tient-u là, là, le plus tôt possible... puis, en passant, il faut déposer le projet de loi. Bien, il aurait fallu faire une loi privée pour faire en sorte que l'élection se tienne, pour ne pas se retrouver avec deux élections dans la même année. Alors, on a fait le choix, il y avait un consensus chez les élus, de faire en sorte que l'élection se tiendra en même temps que les élections municipales pour l'ensemble du Québec. Pourquoi? Pour que les efforts... pour que les gens qui travaillent actuellement là-bas ne soient pas en train de préparer des élections, soient en train de travailler à la saison touristique puis aux enjeux reliés à la promenade.

Une des questions du député de Gaspé, c'était : Oui, mais le quai? La municipalité, elle, ne pourra peut-être pas travailler directement avec le fédéral. Pourquoi? Parce que le conseil municipal n'est pas représenté de l'ensemble de ses élus. Alors, on avait dit, à ce moment-là : On va travailler, nous, au gouvernement, avec le fédéral. Le ministère de la Sécurité publique a rencontré les gens de Pêches et Océans, j'ai rencontré, comme il l'a fait, je le sais, la ministre responsable de la Gaspésie au Parti libéral, au fédéral, je l'ai rencontrée, Mme Lebouthillier, déjà, à une occasion, d'ailleurs, je la vois à chaque fois que nos agendas sont possibles... de se croiser, on le fait pour faire le tour de bien des dossiers, mais celui-là, c'est fait. Alors, dans ce dossier-là, ça avance, une première rencontre a eu lieu. Puis il y aura un suivi, parce que c'est vrai que le fédéral a l'intention de se désengager et de rétrocéder plusieurs de ses installations à la grandeur du Canada, dont le quai de Percé.

Alors, où est-ce qu'on va arriver, à la fin, dans les prochains jours? C'est une bonne question. Moi, je ne présume pas de la fin maintenant. Mon rôle, ce n'est pas de présumer. Je veux des orientations, je veux qu'on soit capables de travailler pour que ça se fasse, je sais que le quai est essentiel dans le temps de la promenade, parce qu'au-delà du transport il est aussi un ouvrage qui fait en sorte qu'on peut protéger le secteur entre le quai et le rocher. Je sais tout ça, M. le Président, et, dans ce contexte-là, on travaille avec eux au quotidien. Et moi, je suis très heureux de cette collaboration-là, je suis très heureux de voir qu'on est capables de le faire.

• (11 h 50) •

Je veux rappeler, M. le Président, que, dans tous les investissements privés du Québec, là, c'est en Gaspésie qu'ils ont été les plus importants. Ils ont été les plus importants, et c'est vrai, notamment à cause de la cimenterie. Et ça, là, c'est extrêmement important pour la Gaspésie, c'est extrêmement important pour le Québec. Il y a encore 500 personnes qui y travaillent, il y en aura 200 de façon permanente, il y a la grande majorité d'entre eux, des Gaspésiens, qui y travailleront. Et moi, je suis allé visiter les lieux. Je vais y retourner, là, quand ce sera complété. C'est quasi complété. Ils vont commencer la production dans les prochains mois. C'est extrêmement impressionnant. Et il y a de la volonté des gens localement de défendre le projet, de le supporter.

Il y a aussi des opportunités autour de la cimenterie, d'abord parce qu'il y a du courant en s'il vous plaît qui va arriver là, là, il y a une ligne électrique très importante. Il y a des opportunités de parcs industriels autour qui vont être en lien avec la cimenterie. Puis, dans chacun de nos comtés, de nos circonscriptions, là, on a des gens qui oeuvrent au quotidien ou qui ont travaillé sur des contrats de la cimenterie pour sa construction. Dans toutes les régions du Québec, là, il y a des PME. Si on s'intéresse au plus grand projet industriel du Québec des dernières années pour 1 milliard d'investissements, on va trouver des gens dans toutes les régions du Québec qui ont travaillé dans ce dossier-là.

Je veux rappeler que le taux de chômage, puis je termine avec ça, le taux de chômage, en Gaspésie, il est élevé. Il est moins élevé qu'il l'était là; depuis 2014, il a connu une baisse importante. Il est encore trop haut. Il faut travailler à l'adéquation de la formation et de l'emploi, il faut travailler à la démographie pour renverser les tendances. Et, vous savez, on travaille également avec nos collègues et ma collègue en Immigration pour voir comment est-ce qu'on va faire pour amener aussi des immigrants à s'établir dans nos régions. Et il y a des opportunités d'affaires en Gaspésie.

Je termine avec les lieux d'enseignement et pour parler du numérique, parce que, à chaque fois que j'ai l'occasion d'aller en Gaspésie ou de recevoir ici des gens, on me parle de ça : c'est vrai dans d'autres régions, mais, les collègues seront d'accord avec moi, ce n'est pas normal qu'on n'ait pas les mêmes accès à la bande passante et au réseau sans fil qu'ailleurs. C'est une réalité sur le territoire du Québec qui est bien réelle, là, à laquelle il faut trouver des solutions. Mais il y a des opportunités d'innovation très intéressantes. Parce que le député de Bonaventure a raison, c'est des gens extrêmement brillants pour créer, des gens extrêmement résilients, des gens que j'apprécie énormément. Et moi, je suis très fier du travail qu'on fait. Ce n'est pas parfait. J'essaie d'être le plus présent possible, et sincèrement je suis toujours disponible et je suis à la recherche de solutions.

Et je n'ai pas pris, en terminant les 12 secondes qu'il me reste, la stratégie d'intervention gouvernementale du Parti québécois comme étant quelque chose de pas bon parce qu'elle venait d'en face, M. le Président. J'ai dit : On va bâtir là-dessus pour faire face aux réalités d'aujourd'hui.

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Proulx : Ça, c'est dans l'intérêt des Gaspésiens. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Gaspé pour également 10 minutes.

M. Gaëtan Lelièvre

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. Deux heures, ça paraît long quand on le prépare, hein? Mais, quand on est dedans, ça passe beaucoup trop vite. Écoutez, quelques éléments, parce que, même si ça s'appelle la conclusion, moi, je pense qu'avant d'arriver à la conclusion il faut encore parler de certains dossiers. Les pêches, ça a été abordé abondamment par mon collègue des Îles-de-la-Madeleine. Effectivement, les pêches vont bien, et bravo! Bravo aux industriels! Bravo aux pêcheurs! Bravo aux travailleurs d'usine qui ont pris en main cette économie-là puis qui... Heureusement, c'est un des domaines qui se porte très bien. Donc, si on a peut-être apporté moins de temps aujourd'hui aux pêches et à la mariculture, ce n'est pas parce que ce n'est pas important; je suis convaincu que les gens de ce domaine-là vont comprendre, vont être solidaires, vont comprendre qu'on devait prioriser d'abord, je pense, nos enjeux majeurs.

Vous savez, les pêches, je me plais à le rappeler, c'est moins de 2 % de l'économie du Québec, mais c'est plus de 30 % de l'économie de la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Donc, c'est clair, c'est un tiers de notre économie, c'est extrêmement important. Et bravo si ça va bien. Entre autres, 2013, on avait nommé, lorsque le ministre Gendron était au MAPAQ, on avait nommé un sous-ministre associé aux pêches : c'était une demande du milieu, et je crois que ça a permis d'améliorer les communications entre le MAPAQ, cet immense ministère du MAPAQ qui inclut notamment le secteur des pêches.

Si on demeure dans un secteur parallèle ou corollaire, l'ÉPAQ, École des pêches et de l'aquaculture de Grande-Rivière, M. le ministre, on se rapproche de votre cour, vous savez, l'ÉPAQ a eu des périodes sombres, des années sombres dans les dernières années, mais heureusement ça va beaucoup mieux grâce au dynamisme de l'équipe en place, je dirais, de la direction régionale du cégep, du collège de Gaspé, M. Galipeau, en passant par Mme Jalbert, la directrice de l'ÉPAQ, et toute l'équipe, là, qui a travaillé, professeurs, chercheurs, techniciens, l'ensemble de la communauté. Puis aujourd'hui on a des chiffres beaucoup plus intéressants, une augmentation du nombre d'inscriptions. C'est la seule école des pêches et de l'aquaculture au Québec, une des écoles spécialisées. Et les gens sont inquiets. On pense que ça va bien aller, mais aujourd'hui je me sens l'obligation de vous rappeler que, pour la première fois, hein, de l'histoire, là, l'école des pêches, là, l'ÉPAQ, est devant une situation où elle n'a pas de confirmation de son budget après le 30 juin 2017. J'ose croire qu'il n'y aura jamais un gouvernement qui va oser mettre fin ou fermer l'ÉPAQ, là, ce n'est même pas envisageable, mais c'est quand même une situation préoccupante. Puis on sait qu'il y a un comité ministériel qui a été formé. Les gens du milieu, moi, je l'ai entendu, je suis allé à l'école des pêches en janvier et en mars, et les gens me l'ont rappelé, ils ont... regarde, on ne peut pas imaginer qu'on n'aura pas de budget, mais ça serait bien de rassurer ces gens-là puis de confirmer. Écoutez, ça relève du niveau collégial. Est-ce qu'il y a un cégep au Québec, présentement, qui attend la confirmation de son budget pour sa survie? Je ne crois pas. Il n'y a rien qu'eux, seulement qu'à l'école des pêches. Donc, on doit sécuriser ça.

Au niveau des transports, vous l'avez vu, ça a ressorti, c'est une priorité extrêmement importante en Gaspésie et aux Îles. Puis là je ne peux pas faire autrement que revenir avec un petit aparté sur les Îles. J'ai un article ici, là, qui dit, bon, le 30... en mars, début mars, cinq jours d'attente pour une évacuation médicale, hein, un homme ou une femme aux Îles-de-la-Madeleine qui a attendu cinq jours pour être évacué. C'est inadmissible. Puis je comprends que l'aéroport appartient au gouvernement fédéral, mais, vous savez, le Québec a une politique d'occupation du territoire. J'ai des problématiques avec mes aéroports chez nous, l'Abitibi a des problématiques, la Côte-Nord, la Basse-Côte-Nord. 20 % de taux de cancellation aux Îles-de-la-Madeleine, le plus élevé du Québec, Gaspé, 7 %, 9 %, beaucoup moins élevé, puis déjà on se plaint beaucoup à Gaspé. Puis vous avez bien résumé, là, un peu la situation de Gaspé, ce n'est pas un aéroport facile, mais 20 % aux Îles-de-la-Madeleine, il faut absolument qu'on trouve une solution. Est-ce que Québec doit s'impliquer? Peut-être. Vous savez, c'est vraiment primordial. On parle d'aider les Îles avec l'insularité, mais je pense que, si on veut briser ou diminuer les incon vénients reliés à l'insularité, il faut commencer par les transports. Vous avez parlé du transport maritime, mais le transport aérien aux Îles-de-la-Madeleine, là, avec des exemples comme on a, d'attendre cinq jours pour une évacuation médicale, c'est inadmissible, là. Il n'y a pas grand pays dans le monde qui tolérerait ça.

Dossier santé également, hein, on a une réforme de la santé, une réforme qui frappe fort, on la qualifie souvent de bulldozer. Ce n'est pas drôle, là, les gens des Îles, là, le CLSC de l'Est, là, hein, menace de fermeture imminente, là. On parle d'ajouter ou d'allonger le temps d'intervention de 10 minutes à tout près de 45 minutes si les changements proposés par le CISSS des Îles se mettent en place. J'ai interpellé le ministre cette semaine, à la période de questions, là-dessus. Oui, c'est vrai, pour une fois, on souhaite une intervention politique du ministre, puis on sait que le ministre de la Santé est le style à en faire quand il juge que c'est requis. Bien là, les gens des Îles-de-la-Madeleine... puis même leur député s'est joint à eux, puis moi, comme porte-parole de l'opposition au niveau de la Gaspésie et des Îles, j'ai dit au ministre de la Santé : M. le ministre, s'il y a un dossier où il faut que vous interveniez, c'est celui-là. Il n'y a plus de conseil d'administration local dans nos établissements. On a diminué le rôle de nos C.A. Qui défend les gens dans les régions au niveau de la santé? On peut se poser la question. Donc, très important, 200 personnes mobilisées cette semaine aux Îles-de-la-Madeleine. J'ai parlé aux maires des Îles. Tout le monde est inquiet. Il y a vraiment une mobilisation unanime à ce niveau-là.

Évaluation médicale, il ne faut pas que ça passe sous silence. Vous savez, on a un problème avec l'évacuation médicale pas seulement qu'aux Îles-de-la-Madeleine, quatre aéroports sur cinq dans la région de Gaspésie—Les Îles, Sainte-Anne-des-Monts, Grande-Rivière, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, tous sauf Bonaventure, ne peuvent pas accueillir l'avion-ambulance, un des deux avions-ambulances, le fameux Challenger. Pourquoi? Il a été modernisé, mais, en le modernisant, on a augmenté le poids de l'appareil et l'appareil doit atterrir et décoller plus rapidement, puis on n'a pas les longueurs de piste et les facilités en termes d'équipement d'approche pour permettre à cet avion-là, qui est dédié à l'évacuation médicale dans les régions... Ça m'apparaît absurde, là. On améliore un avion en termes d'équipements à

l'intérieur, mais le résultat, au final, on a moins d'aéroports dans les régions qui peuvent l'accueillir. Il faut se pencher là-dessus. C'est presque scandaleux.

• (12 heures) •

M. le ministre, vous avez parlé également à plusieurs reprises de l'importance des consensus dans la région. Ça m'a touché, ça m'a... vraiment, j'ai été très sensible à vos interventions, j'ai un peu de difficultés avec ça. Vous savez, il faut être cohérent. On a un consensus unanime sur le train. Vous nous dites : Ça nous prend du temps. Oui, ça prend du temps, mais, vous savez, les études, il y en a eu beaucoup de réalisées, là. On a un consensus sur le dossier du train. Il y avait des sommes, entre 50 et 75 millions, qui étaient apparemment disponibles. Moi, je ne vois rien, là, dans le programme des infrastructures publiques du Québec, pour le train de la Gaspésie, là. Ça m'inquiète beaucoup. Est-ce qu'il y a de l'argent ailleurs? J'espère, mais aucun dossier majeur dans les projets majeurs d'immobilisations pour la région Gaspésie—Les Îles, aucun dans la programmation provinciale, ce qu'on appelle projets majeurs, c'est inquiétant. Vous savez, la concertation, là, les gens, ils se concertent, là, mais je ne veux pas gratter la gale, comme on dit, mais on avait 13,5 millions de budget dans la région, il y a 1,5 million de budget affecté à la Gaspésie, on parle d'un million, 1,3 million pour les Îles. Dans le meilleur des mondes, là, c'est moins de 3 millions qu'on aura pour faire du développement dans la région et de la concertation. Et on avait 13,5 millions en moyenne, antérieurement. C'est énorme, la coupure.

Ça fait qu'il ne faut reprocher aux élus de la Gaspésie ne pas pouvoir se concerter. On leur a enlevé leurs outils de concertation, leurs budgets. Vous savez, à la CRE, il y avait une trentaine d'employés. Peut-être qu'il y en avait un peu trop. Mais, de là de passer à trente à zéro, je ne suis pas sûr que c'est une bonne décision. Puis, dans ces agents-là, il y avait des agents de développement, mais aussi des agents de concertation. Moi, je voyais ces jeunes-là, sur le territoire, travailler partout en Gaspésie, aux Îles, venir appuyer les préfets, les maires, les organismes du milieu, le communautaire. Ces 30 personnes là ne sont plus là. Les préfets, les maires, les intervenants socioéconomiques se sentent un peu perdus. On a enlevé leurs coffres à outils. Donc, soyons prudents avant de dire... il ne faudra pas tomber dans le vieil adage — puis je ne pense pas que vous êtes quelqu'un comme ça là : Entendez-vous, après ça, on ira vous voir.

Vous savez, la concertation sur 700 km de territoire, ça ne vient pas naturellement. C'est comme si on demandait aux gens d'Ottawa à Rivière-du-Loup de s'entendre. Est-ce qu'on oserait leur demander ça? Bien, chez nous, en Gaspésie puis aux Îles, et, en plus, avec les Îles, où on dit : Ce n'est pas pareil aux Îles, ce n'est pas évident. Moi, je sens des élus qui sont démunis, qui manquent d'outils dans leurs coffres, mais plein de bonne volonté, mais ça prend des outils.

Écoutez, transport, transport terrestre, on parle du train, on parle de l'avion, on aurait pu parler d'Orléans, même si on a trouvé une solution temporaire pour Orléans. Transport terrestre, la route 132, j'en avais parlé tantôt, le problème d'érosion, 100 km de routes fermées pendant trois jours dans la Haute-Gaspésie. Ces routes-là ont été conçues il y a... entre 35 et 38 ans. Ils ont une durée de vie de 35 à 40 ans. On est rendu à maturité. Maintenant, la nature nous dit... hein, nous envoie un message clair. Il faut vraiment penser à refaire ces ouvrages-là. Ça va coûter de l'argent, c'est clair, mais on doit le faire. On est en retard. Si les ouvrages avaient une durée de vie de 35 à 40 ans, puis on est rendu à 38 ans, aujourd'hui, on devrait être avancés dans la planification. Il n'y a rien d'amorcé. Je ne vois rien dans le programme non plus au niveau des investissements. Oui, ça va coûter plusieurs dizaines de millions de dollars, mais c'est ça, le prix pour occuper le territoire au Québec.

Et la Haute-Gaspésie a une seule route. Les villages qui sont enclavés, il faut que le ministre des Transports, il faut que le gouvernement du Québec, absolument, trouve une façon de désenclaver nos villages. C'est absolument essentiel. L'estran, Grande-Vallée, Petite-Vallée, Cloridorme, pas un sou pour refaire la route 132. Des milliers de travailleurs partent de Grande-Vallée, Cloridorme, Petite-Vallée pour se rendre à Gaspé tous les jours pour travailler, plus de 200 km. Vous avez sûrement passé sur cette route-là, elle est due pour être refaite, c'est clair. Il faut penser à la communauté de L'estran.

Écoutez, M. le ministre, moi, je sens de l'ouverture de votre part. Les gens nous le disent, en région : Vous êtes quelqu'un de respectueux, mais on est rendu à l'étape des actions. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Gaspé.

Et, compte tenu de l'heure, la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 3)